



Assemblée générale

Cinquante-troisième session

4^e séance plénière

Jeudi 17 septembre 1998, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Operti (Uruguay)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 93 de l'ordre du jour

Développement durable et coopération économique internationale

d) Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat

Dialogue de haut niveau sur le thème des répercussions économiques et sociales de la mondialisation et de l'interdépendance et de leurs incidences politiques

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Ce matin, au titre du point 93 d) de l'ordre du jour, «Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat», l'Assemblée générale va entamer le dialogue de haut niveau, qui s'étendra sur deux jours, concernant le thème des répercussions économiques et sociales de la mondialisation et de l'interdépendance et de leurs incidences politiques, conformément à la décision adoptée par l'Assemblée générale à sa troisième séance plénière, qui s'est tenue le 15 septembre 1998, et conformément aux dispositions des résolutions 50/122, du 20 décembre 1995, et 52/186, du 18 décembre 1997, ainsi que de la décision 52/480, du 4 juin 1998.

Le thème central et les modalités du dialogue figurent dans les documents A/52/832 et A/52/919.

Les États Membres ont tout particulièrement estimé qu'afin de stimuler l'intérêt à haut niveau et de garantir un dialogue interactif, la meilleure approche à suivre serait d'organiser une série de sessions plénières, de tables rondes ministérielles et de réunions officieuses de groupes. Selon ce qui a été convenu, parallèlement aux sessions plénières du dialogue de haut niveau, deux tables rondes ministérielles et deux réunions officieuses de groupes seront organisées.

À l'issue de consultations, j'ai l'honneur de nommer S. E. M. Helmut Schäfer, Ministre d'État de l'Allemagne, Président, et S. E. M. Percy Metsing Mangoela, Représentant permanent du Lesotho auprès de l'Organisation des Nations Unies, Rapporteur de la première table ronde ministérielle sur la réaction des États à la mondialisation.

Pour la deuxième table ronde ministérielle, consacrée à la réaction internationale à la mondialisation, j'ai l'honneur de nommer S. E. M. Ali Alatas, Ministre des relations extérieures de l'Indonésie, Président, et S. E. M. Janis Priedkalns, Représentant permanent de la Lettonie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Rapporteur.

Comme il est indiqué dans le document A/52/832, chaque rapporteur présentera à l'Assemblée générale un

résumé de son rapport à la séance plénière qui doit se tenir demain à 17 heures.

En ce qui concerne les séances plénières de l'Assemblée générale qui se tiendront lors du dialogue de haut niveau, comme il est indiqué dans le *Journal* d'aujourd'hui, outre la session de ce matin, l'Assemblée se réunira cet après-midi à 16 heures et demain soir à 17 heures.

Pour ce qui est de la durée des déclarations en plénière, la note d'information distribuée aux États Membres suggère que les déclarations ne dépassent pas sept minutes. Pour que l'Assemblée puisse entendre tous les orateurs inscrits sur la liste, je demande aux États Membres de faire preuve de coopération.

Le calendrier des deux tables rondes ministérielles et les deux réunions officieuses de groupe figure également dans le *Journal* d'aujourd'hui.

Je vais maintenant faire une déclaration.

L'Assemblée générale va examiner aujourd'hui une question qui préoccupe les dirigeants et tous ceux qui, dans le monde entier, sont chargés de formuler des politiques. Les récents événements ont montré que la mondialisation et ses répercussions touchent tous les pays. Les forces de l'intégration mondiale et la façon dont nous les traitons, ou cessons de les traiter, affecteront l'avenir du monde au XXIe siècle. À cette Assemblée, sorte de parlement mondial, incombe la responsabilité particulière d'inclure tous les pays et d'universaliser le dialogue international sur cette question critique.

Tous les jours, nous parvenons des nouvelles préoccupantes sur l'évolution des divers marchés financiers. L'instabilité des marchés des valeurs exprime à l'intérieur même des pays la portée concrète et dramatiquement tangible d'une crise résultant de l'interaction de facteurs multiples, certains de nature interne, propres à chaque État, et d'autres, qui sont de nature externe. Certains de ces facteurs sont le fait de décisions prises par les autorités responsables; d'autres sont liés aux opérations effectuées sur le marché, qui, dans la plupart des cas, ne sont pas soumises à certaines règles de prudence généralement de mise.

La mondialisation du marché, qui se traduit indubitablement par une amélioration de l'économie à l'échelle mondiale, montre toutefois que l'on n'a pas su empêcher l'apparition de phénomènes négatifs dont certains sont localisés, mais qui le plus souvent ont une portée extraterritoriale

plus ou moins large, bien que toujours importante. Il suffit d'évoquer ici ce que l'on appelle l'effet tequila ainsi que la crise de l'Asie du Sud-Est. Dans le premier cas, il convient de rappeler que les agences internationales de crédit telles que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine pour le développement sont directement intervenues pour engager des fonds, sans préjudice des prestations qu'offrent les pays amis.

En ce qui concerne la crise de l'Asie du Sud-Est, qui avait été initialement perçue comme une crise de courte durée, aucun redressement n'est intervenu, et ce qui avait commencé par n'être qu'un problème national s'est transformé en problème régional, pour finalement prendre des proportions internationales dont les répercussions et la fin sont encore difficiles à prévoir.

Naturellement, la crise ne se limite pas exclusivement aux marchés financiers, mais empiète sur l'économie dans son ensemble, influe de façon négative sur les flux d'investissement, exerce des pressions sur les réserves des banques, freine le commerce, engendre du chômage, crée les problèmes sociaux consécutifs et influe plus ou moins fortement sur la vie politique des États affectés. Les économies d'États jouant un rôle majeur sur la scène mondiale n'ont pu échapper à cet effet de boule de neige ou de contagion, comme on l'appelle.

Ce phénomène est d'une certaine façon logique et prévisible dans un monde où le marché s'est transformé en un scénario qui n'a d'autres limites que celles de la libre concurrence et la libre circulation des biens et des valeurs, qui se sont érigés en paradigmes ou en modèles de l'époque.

Si à cela on ajoute que dans de nombreux cas les pays touchés se sont efforcés de suivre des politiques d'ajustement anti-inflationnistes, ce problème financier et économique ne pourra être réglé par des efforts isolés des économies concernées. Ceci a été mis en exergue dans les récentes mesures adoptées par le Groupe des Sept et dans les mesures prises par le Gouvernement des États-Unis en vue de fournir une coopération financière.

Par ailleurs, s'alignant sur la position adoptée par les ministres des finances de la région réunis à Washington il y a deux semaines, le Groupe de Rio, lors de son récent sommet à Panama, a accordé toute son attention à cette question et a appelé les organismes responsables à y répondre clairement.

Jusqu'à présent, nous avons vu des groupes spéciaux de pays et des organismes donner respectivement des

réponses spontanées ou institutionnelles, chacun dans la mesure de ses propres moyens.

En tout cas, il s'est avéré que le système financier international n'a pas été en mesure de prévenir la crise actuelle et que les mécanismes de coopération internationale de l'ONU et d'autres organismes n'ont pas pu agir de manière efficace pour s'attaquer aux causes du problème et, qu'en fin de compte, le système des institutions de Bretton Woods s'est révélé impuissant à lutter contre ces effets négatifs qui ne sont pas provoqués par la mondialisation bien qu'ils lui soient étroitement associés.

Il ne s'agit pas de se lamenter sur le passé ou, pire encore, de s'appuyer sur les forces individuelles de chacun et d'agir «en solitaire». À notre avis, il n'est pas question de discuter de la mondialisation en termes d'hypothèse ou de doctrine, ce qui ne manquerait pas de présenter un intérêt en donnant lieu à des échanges d'idées toujours bienvenus. Mais il est clair, cependant, que cela ne nous serait pas d'un grand secours au moment où il s'agit de trouver et d'adopter des mesures concertées en se fondant sur des principes d'organisation et de coopération qui sont plus nécessaires que jamais.

C'est pourquoi ce dialogue arrive à point nommé. Il pourrait susciter de nouvelles idées concernant les programmes menés par les organismes des Nations Unies — notamment, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organismes tels que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Fonds international de développement agricole notamment — et la nécessité de leur accorder notre attention et d'affecter des ressources en vue de promouvoir la création et le renforcement du rôle consacré de facilitateur international que joue l'ONU.

L'ONU attache une importance particulière à jouer ce rôle aujourd'hui, plus encore que par le passé, dans le cadre des principes d'universalité et d'éligibilité, c'est-à-dire du droit de tous les pays en développement, sans exception, à recevoir l'aide de la coopération internationale. Ce dialogue pourrait également déboucher sur des suggestions, voire des recommandations pour l'orientation des travaux futurs de l'Organisation dans ce domaine. Mais, plus important encore, est le besoin d'établir de nouveaux mécanismes institutionnels capables de prévenir, voire même de décourager, grâce à des moyens efficaces de contrôle et d'évaluation, les opérations «transfrontières» qui, à mesure qu'elles deviennent plus complexes et qu'elles s'intensifient, nécessitent, tout comme le trafic urbain, de nouvelles signalisations et des panneaux prévenant d'un danger et, dans les cas

extrêmes, un «stop», comme l'a dit à juste titre un analyste international. La discipline financière et monétaire des pays ne suffira pas à venir à bout des crises qui frappent l'économie internationale.

Il faudrait réfléchir aux ajustements qui pourraient s'imposer dans le contexte international d'après guerre. Dans cette tâche, l'ONU doit agir avec la participation active de tous ses États Membres. Le pouvoir d'attraction de l'ONU, son caractère universel et la responsabilité qui lui incombe dans le processus d'organisation des relations internationales, politiques, économiques et sociales, l'appellent à assumer ce rôle. De toute évidence, ce besoin de trouver de nouvelles normes ou règles, ainsi que de meilleurs instruments pour veiller au fonctionnement du système financier international, ne diffère guère au fond des aspirations de réforme et de modernisation qui ont donné lieu au processus actuel concernant la révision du Conseil de sécurité de l'ONU.

Je veux espérer qu'à la fin de cette réunion, tous ceux qui y participent comprendront qu'ensemble nous pouvons résoudre avec lucidité les problèmes de la dynamique que nous imposent les faits actuels, sans pour autant sacrifier les principes et les valeurs fondamentales de l'Organisation.

J'ai maintenant le plaisir de donner la parole à la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette.

La Vice-Secrétaire générale (*interprétation de l'anglais*) : Je souhaite à tous la bienvenue à cette session qui vient à point nommé.

Il y a moins de deux ans, lorsque l'idée de convoquer cette réunion avait été initialement lancée, nous étions tous beaucoup plus optimistes qu'aujourd'hui quant aux perspectives économiques mondiales. Il y a eu des signes d'amélioration, même dans les pays qui éprouvaient des difficultés.

Depuis lors, malheureusement, le ralentissement des activités en Asie a déclenché une crise économique de grande ampleur dont les conséquences sociales sont très graves. Certaines des économies les plus fortes se sont trouvées soudainement plongées dans la crise. Nous avons tous été pris de court au sein de la communauté internationale. Et nous semblons être mal équipés pour nous attaquer aux conséquences de cette crise.

La vérité évidente est que les marchés mondiaux, comme les marchés nationaux, peuvent avoir des défaillances. Il est donc nécessaire que les gouvernements, et surtout ceux des pays en développement, adoptent des mesures en

vue de remédier aux défaillances du marché. Mais le succès des mesures destinées à subjuguer la crise dépendra très largement des décisions que prendront les grandes puissances économiques du monde. Et ces puissances ne peuvent pas se permettre d'ignorer ce qui se produit dans les pays en développement. Même les économies les plus fortes aujourd'hui sont de plus en plus influencées par les événements qui ont lieu dans les régions les plus pauvres du monde. Les relations de cause à effet vont dans les deux sens. Et ainsi, les intérêts des deux parties leur imposent de recourir à la coopération pour faire face aux menaces qui pèsent sur chacun d'entre nous.

À ce stade critique, les tâches les plus urgentes qui nous attendent consistent à rétablir la confiance dans les marchés, à stabiliser les marchés financiers, à soutenir la croissance, à doter les institutions financières internationales des moyens dont elles ont besoin, et, enfin, mais non moins important, à fournir une protection immédiate aux groupes les plus vulnérables. Nous lançons un appel aux gouvernements pour qu'ils relèvent ce défi. Les problèmes auxquels nous sommes confrontés ne sont plus nationaux ou régionaux, mais mondiaux. La reconnaissance par le Président Clinton de ce fait, dans la déclaration qu'il doit prononcer lundi prochain, représentera un grand pas en avant.

Néanmoins, même s'il est essentiel de gérer la crise, cela n'est pas suffisant. Le défi le plus grand qui se pose est de faire face aux réalités d'un monde de plus en plus interdépendant. L'économie mondiale est entrée dans des eaux inconnues; la crainte et l'appréhension quant à son cours futur se généralisent. Dans un tel climat d'insécurité, certains sont tentés de considérer que la mondialisation est à l'origine de la crise et de l'insécurité, voire même qu'elle incarne ce fléau économique et social.

La réalité est plus complexe. La mondialisation a engendré autant d'avantages que de nouveaux risques. L'instabilité des courants de capitaux à court terme ne signifie pas que d'autres formes de flux financiers, tels que l'investissement étranger direct, suivent les mêmes tendances ou auront les mêmes incidences économiques. Bien au contraire, la libéralisation des mouvements de capitaux a favorisé la croissance dans de nombreux pays. Certes, la technologie peut représenter une menace pour les cultures en place. Mais, néanmoins, sans technologie il ne peut y avoir ni croissance ni développement.

Notre capacité de surmonter cette crise dépend essentiellement de l'ouverture des marchés. Et la capacité des pays en développement de venir à bout de la crise dépend avant tout de l'ouverture des marchés dans le monde indus-

trialisé. La véritable question qui se pose à nous maintenant n'est donc pas tant de savoir s'il faut accepter ou rejeter la mondialisation. Il s'agit d'abord de savoir comment nous pouvons conserver et consolider les forces du marché qui génèrent des richesses, tout en réduisant les effets destructeurs de l'instabilité. Deuxièmement, il s'agit de savoir comment étendre les avantages de la mondialisation aux groupes et individus qui sont à présent laissés pour compte.

Nous ne pouvons pas prévoir l'avenir, mais nous pouvons tirer des enseignements du passé. Les forces du marché se mondialisent toujours davantage. Dans certaines régions, l'intégration des marchés a progressé très rapidement. Néanmoins, nous n'avons pas encore créé d'institutions capables de traiter des problèmes engendrés par la mondialisation, pas plus que nous avons réussi dans une mesure suffisante à donner de réelles possibilités aux pays et aux peuples qui risquent de se voir marginalisés.

Tandis que les marchés et les problèmes qu'ils engendrent ont pris une dimension mondiale, l'influence des gouvernements qui s'efforcent d'y faire face se limite strictement au plan local. C'est ce décalage qui est à l'origine des nombreux problèmes qui se posent aujourd'hui. Si nous voulons qu'ils réalisent leur plein potentiel et limiter leurs effets négatifs, les marchés nationaux doivent se fonder sur des valeurs partagées qui reflètent les aspirations plus larges de la société, et des lois claires et équitables doivent être mises en place à cet effet par une autorité publique efficace. Là-dessus nous ne pouvons qu'être tous d'accord.

Mais en même temps que les marchés se mondialisent, les règles doivent de plus en plus en faire de même. La création d'un système commercial international reposant sur des règles précises a été l'une des grandes réussites des 50 dernières années, et l'on reconnaît en général que les pays industrialisés en ont bénéficié autant que les pays en développement. Ceci devrait nous rappeler que la coopération multilatérale, l'existence de règles mondiales opérationnelles et l'égalisation des chances qui assure aux faibles une protection contre les forts, sont des conditions préalables nécessaires pour la distribution des bénéfices et la réduction des risques. Nous devons tirer des enseignements de cette expérience lorsqu'il s'agit de trouver de nouvelles réponses à de nouveaux problèmes.

Un grand effort est fait au sein de l'Organisation des Nations Unies, comme ailleurs, pour repenser ce qu'on a appelé «l'architecture» du système international de coopération économique.

Il y a plus de 50 ans, les dirigeants du monde se sont réunis à Bretton Woods et à San Francisco pour élaborer de nouvelles institutions adaptées au monde d'après guerre. Si ces institutions ont depuis lors appuyé la coopération internationale, c'est parce que leurs fondateurs n'ont pas craint de prendre des risques ni de remettre en cause des idées conventionnelles. Notre génération doit faire preuve de la même audace et de la même créativité pour adapter ces institutions aux réalités du monde d'aujourd'hui. Nous devons donc trouver des réponses qui reflètent un large consensus dans l'ensemble de la communauté internationale. Seules des institutions jouissant d'un appui ferme et élargi parviendront à créer les conditions d'une croissance stable et équitable dans toutes les régions du monde.

Des marchés ouverts et fonctionnant bien ne sont pas une fin en soi. Ils constituent un outil au service de la société, un outil permettant de parvenir à un objectif plus large. Les systèmes et les règles que nous élaborons doivent faciliter et non pas entraver la réalisation d'objectifs élevés. En fin de compte, le succès et la durabilité des approches fondées sur le marché ne se mesureront pas à l'aune des gains réalisés en bourse par un petit nombre, mais à celle de l'exécution de la promesse de la Charte : progrès social, meilleurs niveaux de vie et liberté véritable pour l'ensemble de l'humanité.

L'un des effets les plus tragiques de la crise actuelle est que les groupes les plus vulnérables ont été les plus gravement atteints, tant au sein des pays que sur le plan mondial. Selon une étude récente de l'Organisation internationale du Travail (OIT), en Indonésie seulement, 15 000 employés se retrouvent chaque jour sans emploi. Les pays les moins avancés d'Asie doivent faire face à des réductions radicales des courants d'investissement en provenance des autres pays d'Asie dont ils ont grand besoin. Les exportateurs de produits de base en Amérique latine et en Afrique se débattent face à la chute des prix. Ce sont généralement les pays qui s'étaient embarqués dans une relance économique fragile qui sont maintenant le plus en danger.

Dans chaque pays la crise découle de caractéristiques et de causes particulières. Chaque pays doit faire face à ses propres problèmes et à ses propres faiblesses. Beaucoup peut et doit être fait au niveau national. La réforme des institutions, l'accroissement de la responsabilisation et de la transparence ainsi que la primauté du droit sont des éléments indispensables si l'on veut que les marchés puissent réaliser leur potentiel de croissance. Une priorité très claire doit être accordée à la réduction de la pauvreté, non seulement en soi mais aussi parce que l'amélioration de la santé et des niveaux d'éducation des plus pauvres revient à les

aider à devenir des citoyens productifs et autonomes. Ces efforts nationaux sont essentiels. Mais même avec les meilleures politiques du monde, de nombreux pays en développement ne seront pas à même d'améliorer le bien-être de leur population à moins de recevoir une assistance internationale accrue et soutenue.

Le Secrétaire général a à plusieurs reprises lancé un appel pour que des mesures plus énergiques soient prises en ce qui concerne la dette, afin de libérer les pays les plus fortement endettés d'un fardeau qu'ils ne peuvent tout simplement pas supporter. L'aide publique au développement continuera aussi d'être, tout particulièrement pour les pays les plus pauvres, un élément essentiel de leur stratégie de développement. Il faut améliorer aussi bien le niveau que la nature de l'aide publique au développement. Tous les partenaires au développement — les pays bénéficiaires, les institutions multilatérales, les donateurs bilatéraux et les organisations non gouvernementales — doivent s'interroger sur la forme que doit revêtir l'assistance internationale et sur le domaine dans lequel les efforts devraient être concentrés dans cette nouvelle ère de mondialisation.

Avec plus d'un milliard de personnes vivant dans une extrême pauvreté et un écart entre les riches et les pauvres — aussi bien à l'intérieur des pays que d'un pays à l'autre — qui s'accroît de jour en jour, la communauté internationale ne peut pas se permettre d'attendre. C'est peut-être là le défi le plus important auquel nous devons faire face à l'approche du nouveau millénaire. L'Organisation des Nations Unies a le devoir d'affronter ce défi en faisant montre de résolution, d'imagination et de détermination. Nous pouvons changer les choses. J'en suis convaincue, et les délibérations de l'Assemblée au cours des deux jours qui viennent nous permettront d'orienter nos travaux dans la bonne direction. Je souhaite à l'Assemblée une session qui porte ses fruits.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à M. Ali Alatas, Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie.

M. Alatas (Indonésie) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, c'est pour moi un grand plaisir, en ma qualité de Président du Groupe des 77 et de la Chine, de vous féliciter sincèrement de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale, à sa cinquante-troisième session. Je suis certain que sous votre conduite avisée cette session de l'Assemblée générale et cette réunion de haut niveau seront couronnées de succès.

Je tiens également à exprimer mes remerciements à Madame la Vice-Secrétaire générale qui a bien voulu honorer cette réunion de sa présence et de sa participation.

Nous nous réunissons à un moment où l'essor de la mondialisation, mue par les changements technologiques, et la libéralisation rapide du commerce et de l'investissement modifient les processus économiques dans le monde entier. Malheureusement, les promesses d'une plus grande prospérité et d'avantages généralisés pour l'humanité que devait offrir la mondialisation sont de plus en plus obscurcies par les incertitudes et les risques de dévastation que courent les économies vulnérables. L'organisation de ce dialogue est donc à la fois opportune et essentielle.

Nous ne pouvons nous permettre de méconnaître les immenses défis et les incidences de la mondialisation ni leurs impacts social et économique. Nous devons affronter ces défis et, ce faisant, il serait utile de nous inspirer des résolutions de l'Assemblée générale relatives à la relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat. Ceci signifie que le dialogue doit se baser sur une réciprocité d'intérêts et d'avantages et sur un partage équitable des responsabilités qui constituent l'essence même d'un véritable partenariat dans une interdépendance authentique.

Depuis maintenant cinq décennies, l'Organisation des Nations Unies et le Groupe des 77 et la Chine s'efforcent de promouvoir le développement et de lutter contre le problème de la pauvreté. Pendant cette période, la cause du développement a progressé grâce à la coopération multilatérale et avec l'aide dynamique de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions. En raison de sa composition quasi universelle, qui lui donne une portée mondiale, et du mandat général qui lui permet de s'engager dans tout un éventail d'activités, l'Organisation des Nations Unies a été particulièrement efficace dans la promotion de la coopération internationale pour le développement, pour alléger la pauvreté et pour oeuvrer à l'amélioration générale de la condition humaine.

L'Organisation des Nations Unies a également réussi à élargir le concept de développement, en en faisant essentiellement un processus destiné à améliorer la qualité de vie de tous les peuples et, à ce titre, elle l'a rendu plus pertinent au regard des défis de notre époque. En fait, le message commun de toutes les grandes conférences et sommets organisés par l'Organisation des Nations Unies au début des années 90 a été que le développement doit, pour avoir un sens, être centré sur l'être humain et se faire sous l'impulsion des êtres humains. En outre, ses dimensions sociales,

économiques et environnementales doivent être intégrées de telle manière qu'aucune de ces dimensions ne puisse être sacrifiée au profit d'une autre. En vertu de ce concept, la communauté internationale a négocié et adopté un Agenda pour le développement qui a remis les questions essentielles du développement au coeur des activités de l'Organisation des Nations Unies. Dans le même esprit, nous oeuvrons pour revitaliser l'Organisation des Nations Unies dans les domaines social et économique afin qu'elle reste un instrument vital et efficace de coopération internationale pour le développement à l'approche du nouveau millénaire.

Mais en dépit de ces mesures constructives, et nonobstant le nouveau consensus qui s'est établi sur le développement et la réorientation de la coopération internationale, la cause du développement n'a pas sensiblement progressé ces derniers temps. Il subsiste des centaines de millions d'êtres humains qui croupissent dans la pauvreté dans les pays en développement. Les intérêts fondamentaux des pays en développement sont de plus en plus marginalisés, en particulier dans les domaines essentiels pour le développement, tels que l'accès au commerce, aux flux financiers et au transfert de technologies, alors que les objectifs et intentions des économies puissantes continuent à dominer les prises de décisions économiques internationales. Le concept de développement en tant que partie essentielle du système d'appui multilatéral a été remplacé par une conception de l'économie mondialisée fondée sur le laisser-faire.

La mondialisation a ouvert des possibilités immenses à la génération de richesses, mais ses avantages semblent réservés aux économies les plus fortes, celles qui sont les mieux armées pour saisir les occasions qui se présentent. Par ailleurs, elle pourrait affecter avec une férocité effroyable les économies vulnérables des pays en développement. Même les économies en développement les plus dynamiques, celles qui ont réussi à s'intégrer à l'économie mondiale grâce à des politiques macroéconomiques judicieuses et des processus douloureux d'ajustement structurel, ont pu voir les acquis du développement qu'ils avaient obtenus en plusieurs décennies s'écrouler en quelques semaines.

Si cette tendance persiste, la mondialisation va encore élargir l'écart économique entre les pays développés et les pays en développement, entre les nantis et les démunis, appauvrissant ainsi encore davantage les pauvres. Ainsi, les pays en développement perdent des sommes énormes de devises chaque année en raison de flux de capitaux qui résultent de pertes au niveau des termes de l'échange, du fardeau de la dette extérieure, du paiement des technologies importées et du rapatriement des bénéficiaires des multinationales.

Le fait que la crise asiatique a été particulièrement dure pour les économies qui avaient libéralisé leurs flux financiers et leurs investissements pour un bon nombre d'années devrait donc enseigner une leçon précieuse à tous les pays en développement. Dans les pays les plus durement touchés, diverses activités économiques se sont ralenties ou se sont arrêtées, des millions d'emplois ont été perdus, faisant augmenter le taux de chômage à des niveaux sans précédent. Des millions d'enfants ont quitté l'école, ce qui ajoute aux problèmes sociaux des pays touchés; l'inflation galopante a fait que les prix des produits essentiels, y compris des produits alimentaires, dépassent les moyens de nombreux pauvres.

Et, pourtant, je suis fermement convaincu que même les économies les plus durement touchées sont capables de se redresser rapidement moyennant un environnement propice aux mesures de réforme rigoureuses qu'ils mettent en oeuvre de même que par un accès au financement du développement, aux marchés d'exportation pour leurs produits et aux technologies répondant à leurs besoins de développement. Leur relance rapide est dans l'intérêt de tous les pays développés et en développement, car cela ne pourra que rétablir leur contribution naguère considérable à la production mondiale. En dernière analyse, aucun pays n'est à l'abri des dangers de la mondialisation. L'effet de contagion de toute crise financière économique dans tout pays et dans toute région menacera toujours la stabilité financière et économique de tout autre pays et de toute autre région. La menace d'une récession mondiale — voire d'une dépression mondiale — est réelle. Et le moyen le plus pratique de se prémunir contre une éventualité aussi effroyable est d'affronter la crise là où elle se présente maintenant et de la surmonter avant que ses tentacules ne s'étendent à d'autres régions.

Le défi essentiel pour la communauté internationale est donc de trouver les causes profondes de cette crise et de trouver des mesures pour faire en sorte que cette crise ne se reproduise pas. Pour commencer, tous ceux qui participent à ce dialogue sont appelés à contribuer à l'élaboration d'une réglementation raisonnable mais efficace des marchés monétaires internationaux afin qu'ils deviennent plus ouverts et transparents. Il serait également judicieux d'envisager la création d'un mécanisme pour atténuer la nature imprévisible et les effets funestes de la mondialisation et faire en sorte que les opportunités qu'elle offre soient disponibles au même titre à tous les pays.

Un tel mécanisme devrait être en mesure de superviser et d'assurer une surveillance des marchés des capitaux et des opérations financières internationales. Nous avons déjà

un mécanisme de cette nature dans le domaine du commerce international, l'Organisation mondiale du commerce. Il n'y a pas de raison de ne pas avoir un mécanisme similaire dans le domaine des flux financiers et monétaires si cela peut éviter le chaos et faire régner l'ordre dans l'économie mondiale. À cette fin, une étude approfondie du système monétaire et financier mondial eu égard aux besoins de développement revêt une importance cruciale.

Face aux conséquences négatives de la mondialisation, un certain nombre de questions sérieuses doivent être posées : comment la mondialisation peut-elle être contrôlée afin de promouvoir l'industrialisation des pays en développement et améliorer les liens entre l'industrie, le développement et le commerce? Comment peut-elle être utilisée pour créer des possibilités d'emploi pour les millions de jeunes des pays en développement qui sont sur le point d'intégrer la population active? Comment peut-elle être mobilisée dans la lutte contre la pauvreté? Et, surtout comment ses aspects pernicieux peuvent-ils être maîtrisés afin d'éviter qu'elle ne touche les plus vulnérables et que la jouissance de ces bénéfices ne conduise pas à une érosion de nos valeurs et traditions culturelles précieuses?

La seule bonne réponse qui me vient à l'esprit est que nous devons oeuvrer à l'instauration d'une gestion mondiale qui sera à la hauteur de la puissance et de la portée de la mondialisation. Dans une telle gestion mondiale, les pouvoirs collectifs de tous les peuples s'agissant de façonner un avenir commun sont mobilisés. Il s'agira d'un processus constant dans lequel les individus et les institutions des secteurs public et privé de tous les pays pourront prendre des mesures de façon coopérative pour tenir compte de leurs intérêts divers, voire opposés. Ceux qui sont véritablement engagés dans le processus de prise de décisions seront ainsi en mesure de prendre leur destin en main. Mais cette gestion mondiale ne sera possible que grâce à l'instrument central d'une Organisation des Nations Unies réformée, démocratisées et dotée de pleins pouvoirs.

La mondialisation n'est certainement pas une force maléfique, mais c'est une force aveugle. Tout comme les vents du changement sur l'océan de l'histoire, elle peut conduire à notre naufrage ou nous mener à destination. Les pays en développement et les pays développés sont dans le même bateau; notre sort dépend de la façon dont nous pourrions faire équipe et manier les voiles. Le travail d'équipe signifie un partenariat, mais pour former ce partenariat mondial en faveur du développement, il faut d'abord tenir compte des angoisses et aspirations des uns et des autres en faisant preuve d'une compréhension mutuelle grâce à un dialogue sincère tel que celui d'aujourd'hui.

Grâce à ce dialogue, commençons à dominer les vents de la mondialisation.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Georg Lennkh, Directeur général du Département de la coopération pour le développement de l'Autriche, qui va parler au nom de l'Union européenne.

M. Lennkh (Autriche) (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne — Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie — et le pays associé Chypre, ainsi que le pays membre de l'Association européenne de libre-échange appartenant à l'Espace économique européen — Islande — s'associent à cette déclaration.

Monsieur le Président, qu'il me soit permis, d'emblée, de vous féliciter de votre élection à ce poste important.

Nous nous félicitons de la tenue de ce dialogue de deux jours sur les répercussions sociales et économiques de la mondialisation, et nous en attendons un échange de vues stimulant sur ce que signifie la mondialisation pour nos pays et nos régions, ainsi que sur les avantages et les risques qu'elle comporte de même que sur la question de savoir comment les structures socioéconomiques devraient se développer parallèlement au nouvel environnement économique et comment nous pouvons oeuvrer de concert pour faire face à ces défis immenses. L'Organisation des Nations Unies, investie d'un vaste mandat, pourrait jouer un rôle unique dans la promotion d'une plus grande prise de conscience des liens qui existent entre les différents domaines politiques et dans l'identification des aspects d'intérêt commun et les moyens éventuels d'engager une action commune et concertée.

La notion de mondialisation englobe la dynamique de l'économie mondiale à la fin de ce millénaire reposant sur des processus qui ont été en partie déclenchés et facilités par une nouvelle génération d'innovations technologiques. Les mouvements de capitaux ont atteint un niveau sans précédent de mobilité. Le volume du commerce mondial et des investissements étrangers directs augmente plus rapidement que le produit intérieur brut, dont une proportion croissante est générée par les sociétés transnationales elles-mêmes. Les décisions économiques des «intervenants mondiaux» ont une incidence importante sur les économies nationales et sur la croissance et le développement à venir. Les gouvernements constatent que leurs économies sont plus exposées aux tendances mondiales que dans le passé.

D'une part, la libéralisation et la mondialisation ont eu des conséquences positives sur l'économie mondiale. Pour l'économie mondiale, dans son ensemble, ces facteurs favorisent une allocation plus efficace des ressources et donc une plus grande croissance à l'échelle mondiale. C'est la poursuite de cette tendance d'une ouverture et d'une intégration accrues des économies qui a donné au monde un demi-siècle de prospérité sans précédent. Elle a ouvert les régions les plus peuplées du monde au commerce international et a aidé les pays en développement à améliorer leurs niveaux de vie. Elle a conduit à une diffusion de plus en plus rapide de l'information et des innovations technologiques et à la multiplication des emplois spécialisés.

La mondialisation comporte cependant des risques et lance des défis à nos sociétés et à nos économies. L'instabilité financière, résultant, notamment, de la faiblesse des structures bancaires et financières publiques et privées, fait que les pays sont particulièrement vulnérables à des fluctuations soudaines des comportements des marchés. La marginalisation représente un problème grave, en particulier pour les pays les moins avancés. Les pays actuellement marginalisés sont justement ceux qui ont le plus besoin du commerce, des investissements et de la croissance qui pourraient être générés par l'intégration mondiale. Cela renforce la perspective d'un écart croissant entre les pays qui sont en mesure de bénéficier de la mondialisation et ceux qui ne le peuvent pas ou qui ont des difficultés à y participer.

Les disparités croissantes de revenus engendrent un risque de marginalisation à l'intérieur des pays. Dans de nombreux pays en développement de certaines régions, un progrès notable dans la réduction de la pauvreté dans certaines régions fait apparaître un contraste avec des différences de salaires de plus en plus importantes. Cela s'accompagne de taux de chômage en augmentation, en particulier au sein de la population active non qualifiée, ce qui implique qu'une proportion accrue de la population vit dans la pauvreté dans de nombreux pays développés, comme le souligne le rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement paru cette année.

On craint également que la mondialisation ne mette en péril les normes environnementales et sociales et ne porte atteinte à la diversité culturelle, de même qu'aux identités nationales et régionales. Les complexités et le rythme du changement que comporte ce nouvel environnement mondialisé, ainsi que les conditions sociales et de travail précaires, constituent pour de nombreuses personnes une source d'insécurité.

Étant donné que tous ces défis transcendent le simple domaine économique, nous ne serons pas en mesure de faire face aux conséquences de la mondialisation en ayant recours aux seuls instruments du marché. Afin d'aborder efficacement les questions de l'inclusion et de la participation et d'atteindre les objectifs fixés au Sommet pour le développement social de Copenhague en vue d'améliorer la qualité de la vie pour tous, une acceptation universelle de certaines valeurs de sociétés est nécessaire si nous voulons que la mondialisation constitue un progrès d'ensemble. L'Union européenne se félicite des délibérations de la dernière session de la Commission du développement social sur l'intégration sociale et est prête à participer au segment de haut niveau de la session de fond du Conseil économique et social de l'année prochaine, qui sera consacrée au rôle de l'emploi et du travail dans l'élimination de la pauvreté et à la promotion de la femme.

Comme je l'ai déjà dit, la mondialisation fait partie intégrante du développement dans le monde d'aujourd'hui. Le défi qui nous est lancé, aux niveaux national et international, est d'utiliser pleinement le potentiel de la mondialisation pour répartir plus largement et plus équitablement les avantages qui en résultent, en particulier au bénéfice des plus pauvres. Les gouvernements et les autres intervenants des pouvoirs publics et de la société civile doivent contribuer efficacement à la définition des forces qui produiront un changement et une ouverture des économies modernes.

L'intégration européenne doit être envisagée comme un moyen, pour les pays européens et leurs citoyens, d'intervenir plus efficacement dans l'édification de leur avenir au sein d'un monde mondialisé. C'est la réponse aux exigences d'un nouvel environnement économique mondial. Le Marché unique, avec plus de 370 millions de consommateurs, a donné une impulsion immense à l'activité économique en Europe, en stimulant la concurrence, en accélérant le rythme de la restructuration industrielle et en offrant une gamme plus large de biens et de services aux consommateurs à des prix plus bas. Dans le même temps, il est resté ouvert aux produits et aux investissements du reste du monde. Le succès du lancement de la monnaie unique constituera un nouveau pas important dans le processus d'intégration européenne. L'euro devrait non seulement renforcer l'Europe dans la façon dont elle entend relever les défis mondiaux mais devrait également constituer un facteur de stabilité dans l'économie mondiale.

L'intégration européenne devrait, cependant, être également considérée comme un catalyseur d'ouverture. L'Union européenne est fermement engagée à relever le défi historique de l'élargissement, à renforcer son partenariat

avec les pays de l'ACP, grâce aux négociations prochaines d'une convention devant succéder aux accords de Lomé, et à promouvoir les relations avec d'autres pays ou groupements régionaux.

Avec plus de 18 millions de personnes actuellement sans emploi dans l'Union européenne, la lutte contre le chômage est une priorité absolue. Les États Membres de l'Union européenne ont intensifié leurs efforts pour faire face à la dimension structurelle du chômage. Les 15 membres ont tous mis en oeuvre des plans d'action pour l'emploi mettant l'accent, en particulier, sur les jeunes, les chômeurs de longue durée et les femmes. Par ailleurs, ils s'emploient activement à promouvoir le développement de compétences et de la formation continue, cherchent à améliorer les conditions des petites et moyennes entreprises et des travailleurs indépendants et prennent des mesures pour promouvoir le travail par opposition à la dépendance.

Je souhaiterais à présent évoquer les actions susceptibles d'être engagées au plan international pour répondre au problème suivant : comment utiliser au mieux les immenses possibilités offertes par la mondialisation, tout en limitant les risques qui en résultent à des niveaux acceptables.

Une réponse est évidente : l'économie de marché bénéficierait, en principe, de l'existence d'un monde sans barrières artificielles. Mais même si la plupart des pays ont plus ou moins réussi à contrôler leur économie nationale, un processus semblable au niveau international est encore balbutiant. Il est vrai que ces dernières années un nombre croissant de pays ont adopté des mesures de stabilisation macroéconomique et de réforme structurelle. La consolidation fiscale, les politiques anti-inflationnistes, la déréglementation et l'ouverture des économies ont engendré des investissements et favorisé la croissance et la création d'emplois. Les troubles financiers et économiques récents ont montré à nouveau l'importance de mettre en place des systèmes financiers et bancaires nationaux sains, dotés d'instruments de contrôle et de régulation adéquats, reposant sur la transparence et la bonne gouvernance.

Mais les derniers événements ont révélé de graves faiblesses dans le fonctionnement du système financier international, de même que dans les pratiques de prêt des investisseurs du secteur privé. L'intégration croissante des marchés mondiaux de capitaux, les changements intervenus dans l'ampleur et la composition des flux financiers internationaux, de même que la diversité et le nombre accru d'intervenants et d'instruments exigent un renforcement des systèmes financiers pour faire face en particulier aux aspects suivants : surveillance renforcée et gestion renforcée

des crises, mécanismes d'alerte et de prévention, meilleures pratiques de réglementation et de supervision bancaires au niveau national, meilleure diffusion de l'information et des données. De même, la question des risques d'ordre moral doit être prise en compte pour faire en sorte que le secteur privé soit responsable de ses décisions de prêt.

La libéralisation des régimes réglementant le commerce et l'investissement constitue un moyen important de promotion de la croissance économique et de la stabilité dans les pays pauvres. L'intégration des pays en développement, et en particulier les pays les moins avancés, dans le système commercial mondial est l'un des principaux objectifs des politiques de développement de l'Union européenne. Cet objectif ne sera atteint que si une bonne adaptation aux nouvelles conditions du commerce international est réalisée. En particulier en ce qui concerne les pays les moins avancés, des politiques supplémentaires, telles que l'appui à la consolidation d'institutions ayant trait au commerce, devront être appliquées à cette fin. L'Union européenne aidera les pays en développement dans leurs efforts en tenant compte de leurs choix quant aux moyens de leur intégration dans l'économie mondiale et en pleine conformité avec les dispositions de l'Organisation mondiale du commerce.

Même si les flux de capitaux privés et les flux commerciaux jouent un rôle crucial dans la croissance et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, de nombreux pays à faibles revenus ne sont pas en mesure d'attirer ces flux en quantité suffisante. L'aide continue de jouer un rôle important pour appuyer les efforts déployés par ces pays en vue de créer un environnement propice, notamment en améliorant la gestion des affaires publiques, la primauté du droit et la responsabilité publique. En outre, l'aide publique au développement finance le développement dans des domaines qui n'attirent pas de flux privés. Cela s'applique au développement des capacités et aux secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation. L'Union européenne qui fournit plus de la moitié de l'aide publique au développement au niveau mondial, reconnaît par conséquent la nécessité constante de flux substantiels d'aide publique, en particulier pour les pays en développement les plus pauvres.

Nous avons besoin au niveau mondial d'une discussion pour pouvoir réagir de façon cohérente et efficace aux possibilités et aux défis de l'avenir. L'universalité et le large mandat de l'ONU en font une plate-forme unique pour engager un dialogue sur le concept de la gestion mondiale. Dans ce cadre, nous pensons que le Conseil économique et social pourrait jouer un rôle important en tant que mécanisme central de coordination des activités des Nations Unies dans les domaines économique et social. Nous atten-

ons avec intérêt les nouvelles occasions de dialogue que pourrait offrir une telle instance. Nous nous félicitons également du fait que le débat d'aujourd'hui va au-delà du strict domaine des gouvernements et touche tous les domaines de la société civile. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de promouvoir une éthique civique mondiale que nécessite la définition des règles qui permettront à tous de bénéficier de la mondialisation.

La mondialisation est une réalité et non un choix. Nous sommes conscients du fait que les pays en développement pauvres assument déjà la charge de certains de ses effets les plus négatifs. Il est urgent que la communauté internationale oeuvre étroitement et sérieusement afin de faire face aux défis et risques que posent les réalités économiques d'aujourd'hui. L'Union européenne reste disposée à partager son expérience et à participer pleinement à la recherche des moyens devant permettre de relever ces défis et de faire face à ces risques afin que les effets positifs et les occasions qui les accompagnent puissent profiter à toute la communauté internationale.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Montek Singh Ahluwalia, membre de la Commission de planification et Ministre d'État de l'Inde.

M. Ahluwalia (Inde) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation voudrait saluer vos observations perspicaces, ainsi que celles de la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette. Je voudrais également associer pleinement ma délégation à la déclaration qui a été faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Cette séance se tient à un moment où le monde est très différent de ce qu'il était il y a deux décennies, lorsque le dialogue Nord-Sud occupait une place centrale. Le groupe des économies planifiées dirigées est devenu partie intégrante des marchés mondiaux et a éliminé un important problème qui divisait l'économie mondiale à cette époque. Il y a un large consensus sur les politiques économiques de nature à fonctionner et une plus grande acceptation du rôle que doivent jouer les marchés et le secteur privé, ainsi que sur la désirabilité d'adopter des mesures en matière d'ouverture commerciale et d'investissement. Le processus de la mondialisation, facilité par l'adoption de politiques économiques plus ouvertes par un grand nombre de pays, ont permis d'accélérer l'intégration du monde en développement dans l'économie mondiale. La libéralisation financière a déclenché un débordement de flux de capitaux privés transfrontières, ce qui a ajouté une dimension au concept d'intégration et d'interdépendance internationales.

Ces forces d'intégration ont un caractère positif. Il serait bon de pouvoir dire que le système fonctionne bien et qu'il nous fournit un environnement propice à une prospérité économique mondiale en général et à la réalisation des aspirations des pays en développement en particulier. Malheureusement, le développement à long terme d'une grande partie du monde en développement est en deçà de nos attentes, et la crise financière en Asie de l'Est, qui a fait sombrer certaines des meilleures économies du monde en développement et a provoqué des remous dans d'autres régions du monde, a ajouté de nouveaux problèmes et de nouvelles incertitudes.

Je vais élaborer ces deux points. En ce qui concerne le développement à long terme, il est certain que de grands progrès ont été faits. Certains pays en développement, surtout en Asie de l'Est, sont parvenus à des taux de croissance très élevés au cours des deux dernières décennies, qui ont aidé à transformer les niveaux de vie de leurs peuples. Beaucoup d'autres ont fait des progrès moins importants, mais néanmoins réguliers. L'importance relative des pays en développement en tant que groupe dans l'économie mondiale, mesurée en termes de parts du produit national brut ou du commerce mondial, a nettement augmenté.

Il s'agit d'acquis importants, mais ils ne donnent pas une idée générale de la situation. Un grand nombre de pays en développement d'Afrique, et un bon nombre d'Amérique latine, n'ont enregistré que des croissances très réduites au cours des deux dernières décennies. Il y a eu une certaine amélioration en matière de croissance ces dernières années, mais ce n'est pas une ferme relance et elle est menacée maintenant par les séquelles de la crise asiatique. Le revenu par habitant dans de nombreux pays, notamment en Afrique, est plus bas qu'en 1980. On pensait généralement que les mauvais résultats étaient dus à la faiblesse des politiques nationales, mais cette explication est moins convaincante car les politiques ont en fait convergé au cours de la dernière décennie. En outre, un grand nombre de pays en développement qui connaissent une faible croissance ont entrepris des programmes d'ajustement structurel sous la supervision étroite des donateurs multilatéraux et bilatéraux, en vue précisément d'adapter leurs politiques aux perceptions actuelles de la meilleure pratique. Cela souligne l'importance d'une identification plus complète des contraintes qui entravent la croissance économique dans de grandes régions du monde en développement. Certaines de ces contraintes sont nationales et doivent être examinées par les pays eux-mêmes. Mais il y a également des contraintes externes, qui ne peuvent être examinées que conjointement avec la communauté mondiale, et qui rendent la poursuite du

dialogue plus importante que jamais. Ce dialogue doit tenir compte d'une variété de questions.

La première concerne le flux de ressources financières externes. Les pays en développement n'ont cessé de réaffirmer qu'une accélération du développement requiert un flux régulier de ressources financières en provenance du reste du monde, ce qui veut dire, notamment, une augmentation de l'aide publique au développement ainsi que des flux de ressources à long terme aux conditions du marché en provenance des institutions multilatérales. Le sort de l'aide publique au développement est bien connu. Au lieu d'augmenter relativement au produit national brut pour se rapprocher des objectifs internationaux, son pourcentage a en fait baissé. Le flux de ressources provenant aux conditions du marché des institutions multilatérales comme la Banque mondiale et les banques régionales de développement a également baissé en valeur réelle.

Ces baisses n'auraient pas eu d'importance si d'autres sources de financement avaient été disponibles. On parle souvent dans ce contexte de la croissance des flux de capitaux privés. Il est certain que la mondialisation a débouché sur une croissance remarquable des flux de capitaux privés vers les pays en développement; la portée de ces flux écrase dorénavant celle du flux de l'aide publique. Cependant, ces flux privés ne peuvent se substituer dans tous les cas aux flux d'aide publique. Pour commencer, ils sont concentrés seulement dans une dizaine de pays; il est indubitable qu'un très grand nombre de pays en développement ne seront pas en mesure de bénéficier de ces courants financiers, et que, pour ces pays, une expansion des flux de financement publics est à l'évidence essentiel. Même les pays qui peuvent attirer des capitaux privés doivent reconnaître que certains de ces flux sont potentiellement instables et peuvent donc poser des problèmes. Comme le démontre amplement la crise en Asie de l'Est, les marchés financiers privés sont vulnérables aux changements soudains de perception et de confiance et souvent déclenchés par un effet de contagion, les problèmes venant d'ailleurs. Il y a des risques également de surréaction, à cause de certains instincts grégaires qui conduisent à des afflux excessifs de capitaux dans certaines circonstances et à d'importantes sorties de capitaux dans d'autres. Cela risque d'exposer les pays en développement à des mouvements soudains et déstabilisateurs qu'ils ne sont pas suffisamment armés pour affronter.

Les pays en développement seraient par conséquent bien inspirés de se concentrer sur les afflux d'investissements étrangers directs, qui sont en général à long terme, et d'adopter une approche plus prudente face aux flux à court

terme. Dans ces conditions, même les pays en développement capables d'attirer des fonds privés seraient aidés par un flux important et constant de fonds à long terme en provenance d'institutions multilatérales, qui agirait en tant qu'élément stabilisateur dans le compte de capital. Écarter prématurément les flux en provenance d'institutions multilatérales pourrait donc ne pas être souhaitable, particulièrement si ce sont ces flux qui doivent être utilisés en temps de crise. Les flux privés ne peuvent non plus répondre aux besoins financiers de certains secteurs, tels que le secteur social, la protection de l'environnement et certains types d'infrastructure. À une époque où un consensus international a pu être obtenu, au cours d'une série de conférences et de sommets de haut niveau de l'ONU, sur un ordre du jour prioritaire en matière de développement social, de protection de l'environnement, etc., il est essentiel de garantir un afflux suffisant de ressources publiques pour pouvoir atteindre ces objectifs communs. Pour toutes ces raisons, il est nécessaire d'accorder une attention sérieuse à l'augmentation du flux de ressources publiques vers les pays en développement, notamment des flux provenant d'institutions multilatérales.

Les pays en développement qui essaient de poursuivre des politiques d'ouverture économique doivent également se voir garantir l'accès aux marchés des pays industrialisés. Les premiers tenants d'une industrialisation orientée vers l'exportation ont connu à cet égard un climat relativement clément. Mais avec les progrès de la mondialisation et la persistance d'un fort chômage dans de nombreux pays industrialisés, les voix du protectionnisme se font entendre avec plus d'insistance dans le monde industrialisé. Beaucoup laisse à désirer dans le système commercial international du point de vue des pays en développement. Les domaines d'intérêt spécial pour les pays en développement, tels que le textile et l'agriculture, restent assujettis à des mesures protectionnistes, dont l'élimination graduelle n'est promise que sur des périodes relativement longues. Même là où les marchés sont théoriquement ouverts, les pays en développement sont fréquemment confrontés à des mesures antidumping difficiles à contrer et qui représentent de toute façon des dépenses de temps et d'argent supplémentaires. Des efforts sont également faits actuellement pour introduire des conditions relatives à l'environnement et des questions sociales telles que des normes relatives au travail dans l'ordre du jour commercial. Du point de vue des pays en développement, ces mesures sont perçues comme un protectionnisme à peine déguisé. Si l'on veut que les pays en développement suivent, en ces temps difficiles, des politiques d'ouverture économique — comme ils essaient de le faire — il faut qu'ils aient une plus grande confiance dans

la volonté de tous d'établir des règles commerciales qui soient justes à leur égard.

Voilà pour les questions à long terme. Nous devons également aborder les préoccupations plus urgentes qu'a soulevées la crise monétaire asiatique, qui a ébranlé la confiance dans la stabilité du système financier international et dans notre capacité de gérer les crises lorsqu'elles éclatent. Plusieurs aspects de cette crise sont à cet égard pertinents. D'abord, aucun des protagonistes du système financier international n'a su anticiper cette crise, ce qui a jeté le doute à la fois sur la qualité des informations commerciales dont se servent les acteurs du secteur privé pour prendre leurs décisions, et sur la qualité de la surveillance exercée par le Fonds monétaire international (FMI). Deuxièmement, la crise s'est révélée difficile à gérer, en partie du fait de l'effet de contagion, qui a porté la crise vers d'autres pays mais aussi, plus important encore, parce que les remèdes habituels soit se sont avérés inefficaces soit demandaient une transition beaucoup plus longue, avec de plus grandes pertes de rendement et des conséquences sociales plus néfastes que celles initialement envisagées. Tout ceci a amené à repenser radicalement la question de savoir ce que devrait être la conception idéale de programmes de gestion des crises à l'avenir. Enfin, la possibilité que la crise fasse tache d'huile, avec des répercussions allant au-delà de la région de l'Asie, alliée aux ressources limitées dont dispose le FMI pour gérer simultanément un grand nombre de crises, soulève des inquiétudes sur l'instabilité intrinsèque du système financier international. La menace d'une spirale déflationniste internationale est proche.

Reconnaissant ces problèmes, la communauté internationale cherche actuellement à définir une architecture appropriée pour le système financier international, susceptible de renforcer la confiance dans sa stabilité. Certains éléments de cette architecture sont indiscutables : une importante amélioration de la réglementation et de la supervision du système financier est nécessaire dans tous les pays, avec à sa base un ensemble de normes et de règles communes. On a également besoin d'améliorer grandement l'information et la transparence. On s'accorde également sur la nécessité d'une surveillance plus efficace. Mais de nombreuses questions demeurent non résolues. Comment rendre la surveillance plus équilibrée de façon à ce qu'elle se concentre non seulement sur les systèmes financiers des pays bénéficiaires mais également sur les institutions financières des pays exportateurs de capitaux? Le Fonds monétaire international tel qu'il existe à l'heure actuelle est-il suffisamment armé pour servir en dernier recours de prêteur dans le système financier international ou avons-nous besoin d'un type d'institution quelque peu différent? Le système

actuel est-il adapté pour gérer les crises futures ou avons-nous besoin d'autres instruments et d'autres mécanismes pour gérer les crises? Comment assurer, notamment, une répartition plus équitable des charges entre débiteurs et créanciers en cas de crise? Et, finalement, une convertibilité totale du compte de capital introduit-elle dans le système trop d'instabilité potentielle, que les pays en développement pourraient ne pas être en mesure de gérer; et les pays en développement devraient-ils donc se concentrer sur une libéralisation des flux commerciaux et des investissements directs comme sources principales de bénéfices suite à leur intégration dans l'économie mondiale, tout en maintenant une approche plus prudente dans le cadre de la libéralisation des flux de capitaux en général?

Aucun consensus ne s'est encore dégagé sur ces questions, mais il est urgent de trouver des réponses si nous voulons rétablir la confiance non seulement dans le système financier international, mais également dans la mondialisation et la libéralisation des échanges. J'espère que nos délibérations lors de ces séances nous rapprocheront des réponses qu'exigent ces questions.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Helmut Schäfer, Ministre d'État de l'Allemagne.

M. Schäfer (Allemagne) (*interprétation de l'anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de vous féliciter, Monsieur le Président, au nom de mon gouvernement, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale, à sa cinquante-troisième session. Nous vous souhaitons plein succès dans les délibérations à venir.

Dans le même temps, nous voudrions nous associer à la déclaration faite par la présidence autrichienne de l'Union européenne.

À l'aube de la cinquième Décennie des Nations Unies pour le développement, au moment où la libéralisation et la mondialisation connaissent une expansion, les perspectives de progrès dans le domaine du développement sont bonnes. Un nombre croissant de pays de par le monde s'intègrent de plus en plus à l'économie mondiale.

Toutefois, tout échec dans la réalisation en temps voulu des ajustements structurels nécessaires pourrait facilement provoquer des revers et des crises. C'est pourquoi il est bon de renouer le dialogue sur le renforcement des forces de croissance mondiale tout en poursuivant et en renforçant la coopération économique internationale par le partenariat. L'Organisation des Nations Unies est l'instance appropriée

pour ce faire et, en fait, le débat d'aujourd'hui peut s'inspirer des débats tenus ces dernières années au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale et, tout particulièrement, lors de la série de conférences mondiales qui se sont tenues ces huit dernières années.

Je voudrais rappeler ici que le sommet du Groupe des Sept à Lyon, en 1996, a évoqué un certain nombre de points importants en ce qui concerne la mise en oeuvre d'un nouveau partenariat mondial en faveur du développement, qu'il a identifié comme étant un but à atteindre au XXIe siècle. Les schémas d'évolution de ce partenariat, dictés par le Groupe des Sept, reflètent également le consensus issu des diverses conférences mondiales. Les pays en développement ont une responsabilité à assumer dans leur propre développement, notamment en créant les conditions propices à un développement durable qui soit bénéfique à leurs citoyens. Il a été reconnu que la communauté internationale se doit d'appuyer les efforts déployés par les pays en développement dans un esprit de solidarité et dans un souci d'efficacité. On a également insisté sur le rôle important des organisations multilatérales dans leur coopération mutuelle et avec des donateurs bilatéraux.

Ces principes sont également à la base de la politique économique et sociale de l'Allemagne, ainsi que de sa politique en matière de développement. Nous reconnaissons que le développement durable doit être un des objectifs les plus importants de notre politique de développement. Surtout à une époque d'ouverture des marchés mondiaux, le développement économique n'est durable que si une attention est dûment accordée aux préoccupations sociales et écologiques. La politique se doit d'orienter et de fournir un environnement susceptible de répondre aux futurs besoins — économiques, écologiques et sociaux. Il est possible de répondre efficacement aux menaces mondiales, telles que la croissance rapide de la population, la surexploitation des ressources naturelles et les pénuries affectant la population dans de nombreuses régions du monde, que si les trois aspects interdépendants du développement durables sont traités.

À l'instance de haut niveau du Conseil économique et social, nous avons, cette année, mené un débat intensif sur l'accès au marché des pays en développement et leur intégration dans l'économie mondiale. Ceci a permis de mettre en valeur l'importance de ces questions à l'âge de la mondialisation. Un des constats qui ont émergé de ces discussions est qu'au moment où le monde se mondialise de plus en plus, la promotion de l'entreprise privée a un rôle crucial à jouer. Ceci constitue maintenant une partie intégrante, un élément clef, de la stratégie économique et de développe-

ment de l'Allemagne. La promotion des qualifications productives en vue d'éradiquer les causes structurelles de la pauvreté contribueront, à moyen et à long terme, à démanteler et surmonter les obstacles qui souvent empêchent l'intégration des pays pauvres à l'économie mondiale.

Notre stratégie de promotion de l'entreprise privée dans des pays partenaires se fonde sur notre propre expérience qui a montré que le développement fructueux du secteur privé ne peut s'obtenir par la seule mise en oeuvre de politiques gouvernementales favorables à la croissance d'une économie de marché, ou par la seule création d'institutions efficaces et indépendantes chargées de gérer les affaires du secteur privé, ou même par la seule création de nouvelles structures d'entreprise. Ce qu'il faut, c'est une combinaison des trois. La coopération en faveur du développement sert, à notre avis, à exploiter les objectifs politiques en matière économique et de développement.

Dans ce contexte, je voudrais mentionner le lourd fardeau de la dette d'un petit nombre de pays, qui, trop souvent, constitue un sérieux obstacle à leur développement. L'Allemagne appuie fermement l'assistance aux pays pauvres très endettés et a déjà contribué sensiblement à la réduction du fardeau de leur dette. Sur le plan bilatéral, nous avons entrepris — ou nous sommes engagés à entreprendre — une politique d'annulation de la dette en faveur des pays les moins développés en Afrique. En outre, l'Allemagne a participé à des accords multilatéraux de rééchelonnement de la dette avec des pays en développement sur la base de crédits commerciaux. Nous avons annulé plus de 7 milliards de dollars au titre de divers types de dettes. En outre, nous avons octroyé, depuis 1978, des bourses non remboursables à des pays qui comptent parmi les moins développés à hauteur de 7 milliards de dollars des États-Unis également. Dès le tout début, l'Allemagne a également activement participé à la formulation et à l'évolution de l'Initiative relative à la dette des pays pauvres très endettés, qui comprend tous les éléments propres à résoudre les problèmes liés à la dette de ces pays, y compris des réformes soutenues et ambitieuses en matière de politique économique durable à l'intention des pays débiteurs eux-mêmes. Pour l'Allemagne, le lien entre une réforme de politique économique adéquate et l'allègement de la dette est d'une importance fondamentale.

Des réformes de marchés, des marchés financiers et de capitaux fonctionnant de façon adéquate, un commerce extérieur compétitif, ainsi qu'une classe moyenne croissante constituent des éléments essentiels d'un développement économique équilibré, sain et compétitif sur le plan international et la base d'une meilleure intégration à l'économie

mondiale. Le rythme de l'activité économique des nouveaux marchés montre quelles forces dynamiques peuvent résulter d'un accroissement du commerce et des mesures d'incitation offertes aux investisseurs privés. Toutefois, la crise asiatique, comme la remarque en a été faite, a également mis en évidence des faiblesses structurelles inhérentes au processus de développement. Il faut absolument mettre en place le cadre institutionnel propre à assurer une croissance économique ferme à plus long terme également. Ceci constitue, à notre avis, une des plus grandes tâches de la coopération bilatérale et multilatérale en faveur du développement si l'on veut soutenir nos partenaires, plus particulièrement dans les efforts qu'ils déploient dans ce domaine.

Les instruments de politique nationale ne sont plus de mise pour traiter ce qui est fondamentalement des questions transnationales. La question est de savoir si une intervention nationale ou multilatérale sur le marché est justifiée et, dans l'affirmative, sous quelle forme. Est-il possible, par exemple, de créer de meilleurs mécanismes de prévention des crises? Nous devons examiner cette question de manière approfondie ici même.

Dans cette optique, notre dialogue ici, et tout particulièrement au sein des organes techniques appropriés, est donc des plus pertinents. Nous devons voir dans quels domaines il convient d'établir ou de développer des normes internationales, non pas pour ralentir le dynamisme des forces économiques ou imposer des règles strictes, mais pour permettre d'agir en vue d'empêcher l'apparition de nouvelles crises.

L'Allemagne, comme beaucoup d'autres pays, a acquis une grande expérience dans les domaines de la politique monétaire et du crédit, du contrôle public des banques et des assurances, de la Bourse des valeurs, de la politique financière, et du droit national et européen sur la concurrence. Au sein de l'Organisation mondiale du commerce, nous prônons la mise au point d'un ensemble de normes mondiales régissant le commerce et la concurrence.

Pour résoudre ces problèmes, il faudra faire davantage appel à la coopération internationale au cours du siècle prochain. Ces efforts concertés devront porter en particulier sur l'établissement de structures de coopération et de gestion plus efficaces. Dans ce contexte, il est clair que nous devons en outre réexaminer la structure et le rôle de l'ONU. Dans les propositions de réforme qu'il a faites l'an dernier, le Secrétaire général a abordé ces questions et a présenté sa vision d'une Organisation mondiale qui pourrait apporter à ses membres l'appui dont ils ont besoin pour relever avec succès les défis mondiaux qui se profilent à l'horizon. Cette

question aussi, devrait être abordée dans le cadre du dialogue que nous entamons aujourd'hui.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. J. Brian Atwood, Administrateur de l'Agence des États-Unis pour le développement international.

M. Atwood (États-Unis d'Amérique) (*interprétation de l'anglais*) : La délégation des États-Unis se félicite de l'occasion qui lui est offerte de participer à ce débat tout aussi important qu'opportun consacré à des questions qui nous concernent tous au moment où nous abordons une période inhabituelle marquée par des difficultés économiques graves et l'incertitude. J'ai écouté attentivement les déclarations qui ont été prononcées antérieurement, et je dois dire que cette conférence prend ainsi un départ constructif et que les membres de ma délégation et moi-même souhaitons vivement participer aux tables rondes et aux autres discussions portant sur ces questions.

Je tiens à faire mention d'un membre éminent de la délégation des États-Unis, qui participe et assiste à l'évolution du système international depuis plus de 50 ans : le Sénateur Claiborne Pell, ancien Président du Comité des relations étrangères du Sénat.

La crise qui a frappé l'Asie fait payer un lourd tribut aux populations fières et laborieuses de cette région, dont les accomplissements prodigieux au cours des dernières décennies leur ont valu notre profond respect. Nous devons nous associer à ces gouvernements et nous engager à veiller à ce que les investissements que nous avons tous consentis en faveur du développement ne soient pas vains.

En Russie, également, nous assistons au drame d'un peuple courageux et talentueux aux prises avec les complexités d'une transition difficile mais nécessaire vers une économie de marché. Certains pays, comme les États-Unis, dont les économies ont pris des décennies ou des siècles pour mettre progressivement en place les marchés et les institutions juridiques et régulatrices, ne devraient pas sous-estimer les difficultés énormes qui se posent à la Russie.

Alors que le monde assiste à ces événements, certains se demandent si la liberté des marchés est souhaitable et remettent en question l'interdépendance croissante des économies nationales à la suite de ce qu'on appelle à présent la mondialisation. Même aux États-Unis, certains veulent remonter le cours du temps et revenir à une époque qui, dans leur souvenir, était plus bucolique et autonome. Un tel isolement apparaît plus heureux dans un souvenir

nostalgique que dans la dure réalité. Par exemple, l'Américain moyen au commencement de ce siècle avait une espérance de vie plus courte que celle des populations des pays en développement actuellement, et il n'était guère plus riche que la moyenne des citoyens des pays en développement aujourd'hui.

Nous ne saurions permettre que les problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui définissent le sens de la mondialisation. Les avantages continuent de l'emporter sur les coûts. La mondialisation offre également la possibilité de communications peu coûteuses et rapides, des systèmes de transport rentables, des marchés ouverts permettant la diffusion à l'échelle mondiale des idées, des techniques et des investissements. Ces avantages de notre monde moderne peuvent amener les gens à être plus productifs en tant que travailleurs et plus informés et compétents en tant que citoyens. La mondialisation suscite la créativité en élargissant le marché des innovations.

Elle peut également inciter les gouvernements à se faire concurrence pour devenir plus efficaces, mettre en valeur les capacités humaines de leur pays ou améliorer leurs systèmes financiers, politiques et juridiques nationaux. La reconnaissance du besoin d'une telle concurrence, alliée à un effort international plus efficace pour aider les pays pauvres en particulier à parvenir à un développement durable peut engendrer la croissance et la stabilité de l'économie mondiale que nous souhaitons tous.

La mondialisation de la planète amène les gouvernements à constater qu'ils maîtrisent moins facilement les tendances économiques de leur pays. Cependant, ils peuvent créer un environnement favorable aux investissements, aux mouvements de capitaux et à une productivité accrue. Ils doivent susciter la confiance des investisseurs. Si, au contraire, les mesures qu'ils prennent suscitent la peur, leurs pays seront relégués au rang de spectateurs d'une croissance qui a lieu ailleurs.

Nous devons placer la crise actuelle dans sa propre perspective et en comprendre les gains immenses engendrés par l'économie mondiale au cours des 50 dernières années, précisément à la suite des efforts fructueux de développement et de mondialisation. Même si elles traversent actuellement une période de morosité, je ne pense pas que les nations dynamiques de l'Asie souhaiteraient revenir où elles se trouvaient il y a 20 ou 30 ans. Le ralentissement passager de leurs activités économiques ne change pas fondamentalement le cours de leur croissance à long terme ou leurs brillantes perspectives d'avenir.

Nous commençons déjà à voir les signes d'un renouveau en Asie. Les taux de change se sont stabilisés en Thaïlande et en Corée, ce qui a permis de diminuer les taux d'intérêt, et la production commence à se stabiliser. De tels accomplissements n'auraient pas été possibles en l'absence d'un gouvernement fort et démocratiquement élu, et sans la poursuite déterminée de réformes politiques. Et ils n'auraient pas été possibles non plus si ces pays n'avaient pas investi dans l'éducation, la santé et la capacité productive de leurs populations.

La situation du Mexique, frappé par une crise financière en 1995, est encourageante. Après une perte de confiance des investisseurs et une fuite importante de capitaux, comme on a également pu le constater en Asie l'année dernière, l'activité économique au Mexique avait alors reculé de 6 %. Mais, grâce à des mesures vigoureuses et un appui conditionnel de la part des États-Unis et du Fonds monétaire international (FMI), le Mexique a connu une croissance supérieure à 5 % au cours de l'année suivante, qui se maintient au même rythme depuis.

Dans un discours prononcé à la réunion au sommet du Mouvement des pays non alignés qui s'est tenue à Durban il y a trois semaines, le Vice-Président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, a parlé avec éloquence des nouvelles forces qui dominent l'économie mondiale : la mondialisation, la libéralisation, la dérégulation et les courants d'information qui se font sentir partout. Ces forces, a-t-il dit, constituent le contexte international dans lequel nous devons tous oeuvrer pour éliminer la pauvreté dans nos pays. Il a poursuivi en indiquant que le fait même de la mondialisation, sous toutes ses formes, signifie que notre propre succès en tant que pays en développement ne saurait être assuré dans des conditions d'autarcie ou de développement autonome. Ainsi se trouve clairement énoncé le principe fondamental qu'aucune nation ne peut s'isoler de ces forces positives, même si elle le souhaitait. Les pays qui épouseront la mondialisation avec le plus d'efficacité sont ceux qui prospéreront le plus dans les années à venir.

Cependant, nous ne devons pas commettre l'erreur d'envisager la mondialisation comme un simple processus économique. Le phénomène de la mondialisation doit se dérouler dans son juste contexte, c'est-à-dire dans un contexte où les peuples peuvent exprimer leurs aspirations sociales et politiques et où ils peuvent contribuer à façonner le monde dont hériteront leurs enfants. De plus, la croissance économique ne saurait être poursuivie aux dépens des générations futures. La protection de nos ressources environnementales est essentielle si nous voulons que le développement soit durable. En outre, nous devons faire en sorte

que les pays reçoivent notre aide pour faire face à cette tâche. La communauté internationale — à laquelle nous faisons tant référence — devrait souhaiter que chacun des membres de notre communauté des nations voie ses efforts couronnés de succès. Nous avons un intérêt commun à promouvoir notre bien-être collectif. Par conséquent, nous devons trouver de nouveaux moyens de créer un filet de sécurité permettant de limiter autant qu'il se peut les risques liés à la mondialisation et encourager les pays à épouser ce concept. Nous devons également examiner comment le FMI, les institutions financières internationales et les bailleurs de fonds bilatéraux peuvent améliorer la coordination de leurs actions pour intervenir rapidement face à des crises comme celles dont nous avons été témoins en Russie, au Mexique et dans toute l'Asie.

Le système des Nations Unies a un rôle extrêmement vital à jouer. Il peut contribuer à aider les nations à créer l'environnement propice pour assurer le succès de la mondialisation en favorisant un respect véritable des droits de l'homme et des normes fondamentales du travail — non seulement en ce qui concerne les droits civils et politiques, mais les droits de l'homme fondamentaux de chaque individu à réaliser progressivement leur potentiel économique, social et culturel.

Le Président Clinton a énoncé clairement cette semaine dans les observations qu'il a faites à New York devant le Conseil des relations extérieures, que les États-Unis restent disposés à aider les pays qui s'aident eux-mêmes. Il a proposé six étapes pour faire face à la crise financière mondiale dans l'immédiat : collaboration avec d'autres démocraties industrialisées pour promouvoir la croissance économique, allègement de la dette pour les sociétés du secteur privé dans les pays touchés par la crise; doublement du soutien apporté par la Banque mondiale aux programmes de protection sociale; versement au fonds d'urgence du FMI de 15 milliards de dollars pour prévenir une extension de la panique financière; augmentation des prêts de la Banque export-import des États-Unis; et, enfin, financement par notre Congrès du FMI — question qui sera tranchée dans les semaines à venir.

Le Président a également annoncé deux initiatives qui nous permettront de mieux faire face aux urgences économiques internationales à l'avenir. Tout d'abord il a demandé une nouvelle ouverture des marchés pour élargir le commerce tout en mettant en place des garanties concernant les normes du travail et l'environnement. Ensuite, il a demandé une réunion dans les 30 jours des ministres des finances et des directeurs des banques centrales des pays du Groupe 7 et des principales économies émergentes pour adapter

l'architecture financière internationale aux problèmes auxquels nous serons confrontés au XXI^e siècle. Il ne s'agit pas là d'entériner le statu quo actuel; il s'agit clairement de montrer que nous comprenons les problèmes posés par la mondialisation et que nous souhaitons y remédier. Cette réunion a déjà été programmée.

Les États-Unis sont déterminés à rester pleinement attachés à l'effort fait pour parvenir au bien-être économique mondial. Nous avons à divers égards des liens profonds avec les pays en développement — il suffit de jeter un coup d'oeil sur l'ensemble de nos habitants. Nous sommes conscients que le fait de maintenir notre propre croissance économique constitue l'une des contributions les plus importantes que nous puissions apporter. L'année dernière, les États-Unis — avec 4 % à peine des consommateurs du monde — ont absorbé 20 % des exportations des pays en développement. Notre déficit commercial avec les pays en développement s'est chiffré à 200 milliards de dollars. L'investissement étranger direct américain dans les pays en développement s'élève maintenant à plus de 150 milliards de dollars. Ce sont là les éléments d'une relation durable et mutuellement avantageuse.

Nos programmes bilatéraux d'assistance étrangère contribuent également aux solutions que nous recherchons. L'Agency for International Development répond à la crise financière en aidant les gouvernements à mettre en place des systèmes de réglementation financière qui permettront de réduire les risques de panique dans l'avenir et d'améliorer la capacité d'assurer une gestion saine en période de crise. Nous collaborons activement avec des pays tels que l'Indonésie pour contribuer à mettre en place un dispositif de sécurité dans les pays les plus gravement touchés. Nous offrons une aide à divers pays dans les domaines d'opérations bancaires, de marchés de capitaux, de politique fiscale, de privatisation, de dérégulation et de réforme sectorielle de divers types.

En outre pour fournir de meilleures chances à l'Afrique, une région qui n'a pas encore bénéficié pleinement de la mondialisation, le Président Clinton a demandé à notre Congrès d'approuver l'*African Growth and Opportunity Act*.

Le gouvernement que dirige M. Clinton comprend l'importance d'une initiative internationale sur ces questions. Nous souhaitons faire davantage et nous comptons bien collaborer avec l'Organisation des Nations Unies, les organisations de Bretton Woods et les nations qui sont le plus durement touchées par la crise actuelle pour faire de la mondialisation un concept pleinement positif. Ma délégation

espère bien entendre les points de vue des autres membres et participer pleinement à ce dialogue.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Koichi Haraguchi, Vice-Ministre des affaires étrangères du Japon.

M. Haraguchi (Japon) (*interprétation de l'anglais*) : Les tendances les plus importantes dans le monde actuel sont la mondialisation et l'interdépendance économique croissante. Il est vrai que ces tendances se manifestent déjà depuis un certain temps, mais elles apparaissent beaucoup plus prononcées depuis la fin de la guerre froide et du développement spectaculaire des techniques de l'information.

On dit par exemple qu'à l'heure actuelle se transfèrent dans le monde 50 milliards de dollars toutes les heures; soit 1,2 billion de dollars par jour et 300 billions de dollars par an. Le nombre d'ordinateurs centraux qui soutiennent l'Internet s'est multiplié par plus de quarante entre 1991 et 1997, et cette croissance se poursuit.

La mondialisation nous libère des contraintes que nous imposent nos frontières nationales. Alors que dans le passé, la croissance était souvent entravée lorsque les capitaux et les technologies nécessaires n'étaient pas disponibles à l'intérieur de nos frontières, ce n'est plus le cas maintenant que ces ressources peuvent se déplacer librement entre les frontières pour aller là où elles peuvent être utilisées avec le maximum d'efficacité économique. Les miracles économiques qui se sont produits en Asie sont d'excellents exemples de ce que permet la mondialisation.

D'un autre côté, on ne saurait nier que tout en encourageant l'efficacité par le biais de la concurrence, la mondialisation engendre certains problèmes. Une concurrence accrue occasionne des pertes en même temps que des gains, mais de manière beaucoup plus rude; en outre elle creuse le fossé qui existe entre les pauvres et les riches.

Les états traditionnels se caractérisaient par un sentiment de solidarité ou un sentiment d'appartenance à la même communauté, et les populations réussissaient à équilibrer le mouvement vers une efficacité accrue avec la prise en compte des plus faibles — ou, en termes plus généraux entre la quête de liberté et la quête d'égalité.

Toutefois, la mondialisation a eu tendance à détruire cet équilibre délicat. Certains pays en développement sont mieux à même de tirer parti des possibilités qu'offre la mondialisation, c'est vrai, mais d'autres risquent de rester en arrière et donc de se trouver marginalisés. Cela peut

avoir un effet déstabilisateur néfaste à long terme sur la prospérité de chacun d'entre nous.

Il faut aussi reconnaître que l'accélération de la mondialisation et l'intensification de l'interdépendance ont largement augmenté les risques généraux auxquels le monde est confronté. Aujourd'hui, chaque fois qu'un problème survient dans une région du monde, on risque de voir le système entier se paralyser. La contagion de l'actuelle crise financière est un exemple de ce qui peut se produire.

Il est clair que le défi auquel nous sommes confrontés consistera à tirer le meilleur parti des aspects positifs de la mondialisation tout en évitant ou en réduisant le plus possible les dommages résultant de ses aspects négatifs. Pour tirer parti des aspects positifs, nous devons appliquer des règles internationalement reconnues, telles que des procédures démocratiques, la transparence, la responsabilité comptable, la primauté du droit et la prévention de la corruption. C'est là le moyen le plus sûr d'encourager un afflux de ressources productives en provenance de l'étranger.

D'un autre côté, nous devons également être prêts à faire face à l'aspect négatif de la mondialisation. C'est à cette fin que le Japon a avancé l'idée d'une nouvelle stratégie du développement. Cette nouvelle stratégie du développement nous offre les moyens de surmonter les problèmes que pose le développement. Elle se fonde sur l'idée qu'à mesure que la mondialisation progresse, il est essentiel d'instituer un partenariat entre pays bénéficiaires et pays donateurs, et de rechercher une plus large coopération, tout en encourageant une participation des pays en développement au processus de développement.

La stratégie préconise également de combiner une approche générale et une approche individuelle du développement. L'approche générale souligne non seulement l'importance de l'aide publique financière mais également d'une intégration des investissements privés, du commerce, de l'accès aux marchés et du développement de l'infrastructure socioéconomique aux stratégies nationales de développement.

Dans le même temps, une approche individuelle est nécessaire étant donné que malgré une mondialisation accrue, les problèmes qu'engendre ce processus et les mesures qui doivent être prises pour y faire face ne sont pas identiques pour tous les pays touchés.

En faisant face aux risques systémiques éventuels que suscite la mondialisation, une coopération internationale est indispensable. Ainsi étant donné l'effet dévastateur que les

mouvements abrupts de capitaux à court terme ont provoqué au cours de la récente crise financière en Asie, les dirigeants du Groupe des Huit réunis à Birmingham ont lancé un appel au Fonds monétaire international pour qu'il examine la façon de surveiller efficacement les flux de capitaux, en particulier les flux à court terme, de manière à fournir des informations et à promouvoir la stabilité du marché. Il faut également développer la coopération internationale dans d'autres domaines.

Comme je l'ai indiqué, la mondialisation suscite à la fois des débouchés et des défis. J'ai parlé de la question de savoir comment nous devrions y faire face de façon générale. Je souhaite maintenant décrire certaines des mesures que le Japon a prises. Face à la crise économique en Asie, le Japon a fourni un soutien effectif aux mesures prises par des pays touchés pour les aider à sortir des problèmes qui les assaillent. C'est ainsi qu'un système de sécurité a été fourni afin d'éviter que les couches sociales les plus faibles, qui assument une charge disproportionnée de ces problèmes, ne soient pas davantage touchées. On a également prévu le développement de ressources humaines afin de mieux faire face à la crise. Le Japon contribue à hauteur de 43 milliards de dollars à cet appui, ce qui en fait la plus grande source d'assistance bilatérale.

Afin de répondre aux besoins de l'Afrique où le risque de marginalisation est le plus grave, le Japon — de même que le reste de la communauté internationale — s'est engagé dans un effort pour y appliquer la nouvelle stratégie de développement. C'est dans le cadre de cet effort que la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique est organisée par le Japon, le mois prochain, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies et la Coalition mondiale pour l'Afrique. Son thème principal est la réduction de la pauvreté et l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. À l'issue de cette conférence, il est prévu d'adopter un plan d'action qui nous aidera à poursuivre efficacement le développement de l'Afrique à l'approche du XXIe siècle.

Le Japon estime que des réunions de cette nature peuvent faire beaucoup pour susciter partout une plus grande prise de conscience des activités des Nations Unies dans ce domaine important. Nous souhaitons donc formuler l'espoir que nos efforts déployés ici seront couronnés de succès.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Dan Abodakpi, Vice-Ministre du commerce et de l'industrie du Ghana.

M. Abodakpi (Ghana) (*interprétation de l'anglais*) : C'est un grand plaisir pour moi de contribuer à ce processus important. Le thème de ce dialogue me touche sincèrement puisqu'il est lié au double phénomène de mondialisation et d'interdépendance. Cela entraîne des changements spectaculaires dans les relations économiques et commerciales au plan international avec des effets sur tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement. Il est impossible d'oublier que la fin de ce siècle, et notamment les années 90, s'inscrira dans l'histoire comme une période de profonds changements dans les relations internationales. Du point de vue de ces relations économiques et commerciales, le bouleversement le plus important a été le double processus de mondialisation et d'interdépendance. Le fait que ces processus tendent à offrir davantage de possibilités de croissance pour tous les pays constitue une grande source de satisfaction et d'espoir. Mais ne perdons pas de vue le fait qu'au-delà des louanges que suscitent toutes ces tendances positives, il existe des risques de marginalisation et d'incertitude pour les pays en développement, notamment pour les pays de l'Afrique subsaharienne.

La mondialisation revêt un sens plus global en même temps que l'interdépendance entre les pays devient plus forte. Ces processus sont en fait devenus irréversibles et touchent tous les secteurs de l'économie mondiale — la production, l'investissement, l'emploi, le commerce, le développement et le bien-être général des peuples.

Avec la tendance actuelle de l'économie mondiale, qui continue de graviter vers une plus grande interdépendance, il est devenu évident que les pays en développement n'ont d'autre choix que de participer à l'économie mondiale. Fait plus important, ces derniers doivent reconnaître que leur destin est lié à celui d'autres pays. Il est donc clair que les pays en développement n'ont d'autre choix que d'aller au-delà de leurs frontières en vue d'intensifier leurs activités commerciales.

On a dit que la mondialisation permet aux pays de saisir les possibilités quel que soit leur niveau de développement. Il en résulte que le phénomène de la mondialisation permet d'engendrer d'énormes profits pour tous les pays. En fait, les pays en développement, notamment les pays africains, doivent également trouver plus de possibilités de croissance et de prospérité.

Le lien positif entre l'économie mondiale et les conséquences socioéconomiques pour les pays en développement me semble être celui d'un développement plus large à moyen et à long terme. De ce fait, les pays en développement, notamment les pays africains, devraient surmonter

avec le temps leurs problèmes économiques et sociaux dans des domaines tels que la population, la santé, l'éducation, le commerce, l'investissement et les finances.

En réalité, toutefois, les éventuels bénéfices ne seront pas obtenus facilement et le phénomène de l'économie mondiale entraîne des risques considérables, une certaine frustration et crainte, et je vais immédiatement en parler dans le cadre plus spécifique de l'Afrique.

Récemment, un trait très important de l'économie mondiale a été le développement spectaculaire des flux de l'investissement étranger direct. Dans le *World Development Report, 1995* il est dit que dans les années 90, le taux de croissance des ressources de l'investissement étranger direct a dépassé et de beaucoup celui de la production mondiale (produit intérieur brut) et les exportations mondiales. Cela montre de toute évidence que l'investissement étranger direct joue maintenant un rôle très important dans l'économie mondiale.

Il y a toutefois de nombreux aspects qui prouvent que le flux général de l'investissement étranger direct n'a pas été reparti de façon équitable. Il est surconcentré dans le monde développé et, en ce qui concerne le monde en développement, l'Afrique subsaharienne n'en a pas vraiment bénéficié. La répartition de cet investissement étranger direct ne peut bien sûr être équitable, mais dans une situation où les 10 pays en développement les plus importants représentent pratiquement les deux tiers de la part totale de l'investissement étranger direct dans les pays en développement, ce qui entraîne la marginalisation de l'Afrique subsaharienne, les bénéfices de la mondialisation en ce qui concerne l'Afrique semblent être une illusion. Les statistiques montrent qu'en 1994, la valeur totale de l'investissement étranger direct pour l'Afrique subsaharienne n'a été que de 1,86 milliard de dollars, ce qui ne représente que le montant des flux en faveur de la Nouvelle-Zélande.

Un autre trait important de l'économie mondiale, en particulier dans les années 90, est l'intensité de la concurrence, avec des pays redoublant d'efforts pour se dépasser les uns les autres sur les marchés internationaux, et ce, plus particulièrement après les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay. De l'avis de tous, les négociations d'Uruguay constituent un excellent exemple de réussite d'une tentative mondiale de restructuration du commerce international. Elles ont été saluées comme une réalisation remarquable de la communauté internationale. J'ajouterai que ces négociations ont été à l'origine de l'ouverture de nouveaux horizons pour la promotion des échanges commerciaux.

Nous devons garder à l'esprit que les bienfaits des négociations d'Uruguay ne se feront pas ressentir automatiquement dans tous les pays et que seules les économies dynamiques, qui sauront s'adapter au nouvel ordre, en bénéficieront. Malheureusement, l'Afrique subsaharienne est une région dont la structure commerciale est marquée par une forte dépendance d'un nombre limité de matières premières qui constituent l'essentiel de ses exportations, un déficit persistant de la balance des paiements et une lourde dette étrangère. C'est également la région où les perspectives de création commerciale et de participation accrue au commerce mondial restent médiocres alors que les cadres institutionnels pour la mise en oeuvre des accords conclus au terme des négociations d'Uruguay restent insuffisants, voire inexistantes.

À ces difficultés s'ajoutent les questions de développement essentielles, telles que la réduction de la rapide croissance démographique et la création de compétences humaines — particulièrement de cadres techniques en nombre suffisant — ainsi que l'amélioration des services de santé. Dans tous ces domaines, l'Afrique subsaharienne accuse un net retard par rapport aux autres régions du monde en développement. Pour l'Afrique subsaharienne, le sentiment de risque et d'incertitude est donc justifié. À tous égards, les perspectives pour l'Afrique sont inquiétantes.

Étant donné ces traits de l'Afrique subsaharienne, il convient de se demander si les processus de la mondialisation et de l'interdépendance sont salutaires et s'ils faciliteront à terme le développement de la région. La réponse à cette question est probablement encore positive. Je le dis parce que les pays africains sont encore optimistes quant aux bénéfices à long terme de la mondialisation. Plus que jamais, les pays africains, y compris le Ghana, reconnaissent la nécessité de mobiliser les ressources de manière plus efficace, de renforcer leur développement et de saisir certaines des nombreuses occasions qui se présentent sur le plan international, s'ils veulent améliorer leurs conditions de vie. La plupart, sinon la totalité, des pays d'Afrique subsaharienne ont donc mis en place des programmes d'ajustement orientés vers la croissance afin d'assurer, dès que possible, leur intégration dans l'économie mondiale. Les aspects concrets sont si bien étayés que je n'entrerai pas dans le détail.

Il est important, cependant, de souligner que c'est un véritable travail d'Hercule que de maintenir l'élan de ces programmes, notamment avec l'arrivée de gouvernements démocratiques dans la plupart des pays d'Afrique. L'opinion publique, ainsi que la pression à la fois interne et externe, a le pouvoir de mettre en péril ou de ralentir le rythme

d'application de ces programmes. Malgré les efforts réalisés par les pays africains pour améliorer leur situation économique, les risques de marginalisation continuent de subsister, alors même que les programmes de redressement commencent, à ce stade, à donner des résultats concrets.

«La crise économique africaine peut-elle avoir une fin?», telle est la question que nous pouvons nous poser. Une fois encore, la réponse est positive. Les efforts déployés par l'Afrique, s'ils sont étayés par des programmes spécifiques émanant des pays développés partenaires, serviront certainement de facteur de stabilisation suffisants pour faciliter la croissance économique du continent. Le redressement modeste des économies africaines devrait, en fait, contribuer à stimuler une assistance supplémentaire. Les pays d'Afrique subsaharienne ont besoin d'une impulsion considérable afin de renforcer les efforts qu'ils déploient pour inverser leur situation économique. Il s'agit là d'un argument fort pour appuyer la mise en oeuvre de programmes mis au point spécialement pour l'Afrique dans les domaines critiques tels que les ressources pour le développement, le commerce international et les transferts de technologie. Ces programmes permettraient de développer au maximum les gains potentiels résultant de nos stratégies d'ajustement structurel et de nos stratégies orientées vers la croissance. C'est dans ce contexte que nous nous félicitons de l'initiative prise par le Gouvernement des États-Unis, l'*African Growth and Opportunity Act*.

Dans tous ces domaines, la volonté de la communauté internationale de jouer son rôle à part entière, dans le cadre de la coopération mondiale, est décisive. Alors que les pays africains s'engagent sincèrement à mettre en oeuvre les politiques économiques nécessaires, il est tout aussi important que le reste du monde appuie ces efforts en facilitant leur accès aux marchés et en élargissant l'aide financière appropriée à des conditions acceptables. De cette manière, nos partenaires dans l'économie mondiale se montreront à la hauteur de leur responsabilité qui est d'aider les pays africains qui font des efforts considérables pour suivre les principes d'orientations du marché et renforcer la démocratie sous toutes ses formes.

Pour ce qui est de la question récurrente de la dette africaine, je constate que les pays africains ont encore beaucoup à faire, malgré les stratégies et les politiques qu'ils ont déjà mises en place pour faire face à leurs obligations. Je demande instamment qu'une solution plus durable soit mise en oeuvre, notamment par le biais d'une réduction accrue de la dette et de son refinancement. Les pays industrialisés pourraient peut-être envisager d'annuler toutes les

dettes officielles bilatérales contractées par les pays d'Afrique subsaharienne.

En outre, le transfert global net de ressources vers l'Afrique devrait être augmenté. Il semble que, pendant un certain temps, l'aide officielle devra être accrue afin de soutenir le développement de l'Afrique. Un programme d'assistance suffisamment généreux pour garantir une aide au développement officielle suffisante pour l'Afrique contribuerait sensiblement à son développement économique durable.

Pour ce qui est du commerce international, l'Afrique doit d'urgence rompre avec sa surdépendance de quelques produits d'exportation. À cet égard, il est nécessaire de mettre en place un programme bien ciblé afin de faciliter le développement d'une dynamique d'exportation élargie et diversifiée reposant sur des produits à haute valeur ajoutée et tirant avantage des nouvelles ouvertures de marchés que suscitent la mondialisation et la libéralisation du commerce mondial.

Il convient également de souligner le rôle important des innovations technologiques qui, comme nous le savons, modifie profondément la distribution de l'activité économique et constitue un facteur clef de la compétitivité des pays en matière de commerce. Un accès préférentiel à la technologie, assorti de conditions de faveur, pour l'Afrique subsaharienne contribuerait à renforcer l'efficacité de son secteur industriel.

À la base de tous ces efforts, se trouve le facteur important du capital humain. L'Afrique est également en retard dans ce domaine par rapport aux autres régions du monde. L'Afrique subsaharienne doit recevoir une aide afin de développer une capacité interne adéquate en vue d'un travail de politique générale.

Pour terminer, j'ajouterai qu'aujourd'hui les problèmes du développement de l'Afrique sont immenses et complexes, et qu'ils doivent retenir d'urgence l'attention. En termes simples, on allègue qu'en aidant le continent maintenant on lui donnerait la possibilité de stabiliser et d'améliorer les conditions nécessaires à un développement accéléré. Une Afrique en essor, jouant son juste rôle dans l'économie mondiale, sera mutuellement bénéfique à tous les pays.

Nous ne devons pas perdre de vue les objectifs essentiels et les avantages de la mondialisation et de l'interdépendance : la prospérité et de meilleures conditions de vie pour tous les peuples. Nous devons élargir notre conception eu

égard à la réalisation de cet objectif vital afin d'assurer un meilleur niveau de vie pour tous.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rogelio Martínez Aguilar, Conseiller principal du Vice-Ministre des affaires étrangères du Mexique.

M. Martínez Aguilar (Mexique) (*interprétation de l'espagnol*) : Le Mexique se félicite de la relance du dialogue de haut niveau et réaffirme son engagement inéluctable à la coopération internationale pour le développement par le partenariat.

Le phénomène de la mondialisation sous tous ses aspects est une réalité que l'on ne peut ignorer. Un monde qui a des objectifs exclusifs n'est ni possible ni souhaitable. La mondialisation crée des possibilités que devra saisir la communauté internationale avec créativité, mais également des effets néfastes qui nécessitent des réponses et des stratégies appropriées. À cette fin, le Mexique appuie l'adoption de mesures visant à relancer la coopération internationale pour le développement et à lutter contre la pauvreté. De même, le Mexique insiste sur la coresponsabilité internationale face aux risques et aux possibilités de l'intégration financière et commerciale du monde.

Les voix importantes qui s'associent à cette même clameur sont nombreuses, et ce, parce que les derniers événements sur le plan économique international indiquent clairement le grand défi auquel est actuellement confrontée la communauté des nations : en cette ère de mondialisation, la crise économique est également mondialisée. La crise la plus récente a débuté en Asie, et malgré les grands efforts déployés par les pays touchés et la coopération de la communauté financière internationale, elle s'est propagée dans d'autres régions du monde.

À l'origine, c'était une crise financière, mais elle touche déjà sévèrement le commerce international et elle a fait baisser à des niveaux historiques les prix des matières premières telles que le pétrole, les minerais et les céréales. En résumé, l'instabilité et le fonctionnement inefficace et spéculatif des marchés financiers ont entraîné un processus de récession au plan mondial, qui touche sévèrement les perspectives de développement économique des pays en développement.

Tout cela constitue un appel urgent à une coopération internationale décisive de la communauté internationale pour renforcer l'architecture économique mondiale. Il est urgent que les pays en développement prennent les mesures pour

relancer la croissance de l'économie mondiale avec une stabilité des marchés financiers. Il est également évident que les institutions de Bretton Woods, en particulier le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, doivent s'adapter pour pouvoir relever de manière efficace et opportune les défis monétaires, financiers et de développement nés des crises dues aux mouvements des capitaux à grande échelle.

Nous sommes de plus en plus convaincus qu'au plan international la transparence et la gestion des systèmes monétaires, financiers et commerciaux sont d'une importance fondamentale. Les institutions internationales doivent répondre aux efforts de nos pays par un réexamen fondamental de leur organisation, de leurs politiques, de leurs conditionnalités, de leurs procédures et de leur capacité financière.

Le Mexique a dû répondre rapidement et fermement aux énormes défis lancés à sa politique économique qui se sont manifestés clairement en décembre 1994 et depuis les premiers mois de l'année en cours. La stratégie suivie par le Mexique pour faire face à l'urgence économique de 1995 a atteint ses objectifs. Grâce à l'effort de tous les Mexicains et à la coopération internationale, il a été possible d'entamer une reprise économique comme cela avait été prévu. Toutefois, l'an dernier de nouveaux facteurs de mondialisation ont eu un effet négatif sur le Mexique. L'économie mexicaine a été sujette à des chocs externes, tels que l'instabilité des flux des capitaux, la baisse aiguë des cours du pétrole et la crise que connaît la Russie.

Le Gouvernement mexicain a toutefois réaffirmé sa détermination à continuer de gérer de manière responsable les mécanismes de politique économique qui garantissent la stabilité et la croissance. Il faut adopter des mesures à l'échelon mondial pour éviter que la crise financière internationale ne se transforme en une récession mondiale.

En plus de cette mesure urgente et décisive, il faut continuer de travailler dans les domaines suivants. Premièrement, renforcer la coopération Nord-Sud et la coopération Sud-Sud. Deuxièmement, inverser la tendance à la diminution de l'aide publique au développement et établir des flux prévisibles, continus et sûrs. Troisièmement, assurer l'accès des pays en développement aux grands marchés, aux flux d'investissement direct et aux transferts technologiques. Quatrièmement, trouver des solutions durables au problème de l'endettement externe des pays en développement.

Le Mexique accorde une grande priorité à l'examen de haut niveau, intégral, élargi et systématique du financement

du développement, que l'Assemblée générale a proposé. Nous aurons la possibilité de trouver les moyens indispensables pour donner un élan à cette coopération internationale dans un cadre de solidarité et de coresponsabilité.

La mondialisation est une réalité, ce n'est ni un problème ni une conspiration. C'est la nouvelle expression de l'interdépendance, dans laquelle nous avons tous des responsabilités et des obligations. En agissant avec audace et esprit de décision et en sachant saisir les occasions, nous pourrions profiter pleinement des bénéfices de la mondialisation et surmonter rapidement ses effets négatifs.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à S. E. Mme Dawlat Hassan, Sous-Ministre des affaires étrangères pour les affaires économiques et de la coopération internationale de l'Égypte.

Mme Hassan (Égypte) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir que de vous présenter les sincères félicitations de ma délégation pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session. Je suis convaincue que sous votre conduite avisée les travaux de l'Assemblée seront menés à bien.

Je tiens également à associer pleinement ma délégation à la déclaration qui a été faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nos séances d'aujourd'hui sont une excellente occasion de procéder à un échange de vues et de promouvoir un dialogue fructueux et constructif fondé non pas sur l'affrontement mais sur une responsabilité partagée et un partenariat véritable, qui devront conduire à une coopération plus fructueuse pour le développement.

Bien que l'on ne dispose pas encore d'une définition convenue de la mondialisation, on s'accorde généralement à penser que la mondialisation, en tant qu'activité économique accélérée qui transcende les frontières politiques nationales, se manifeste par un mouvement accru des biens et des services; elle concerne non seulement les transactions commerciales, mais tous les aspects de l'économie, notamment les flux de capitaux et d'investissements étrangers directs, les transferts de technologies, l'emploi, la mobilité de la main-d'oeuvre et même la vie culturelle d'une nation.

Les forces qui entrent en jeu dans ce phénomène ont apporté des changements spectaculaires sur la scène économique mondiale, multipliant les opportunités tout en soulevant des problèmes et des risques sérieux. Pour la majorité

des pays en développement qui n'entrent pas en concurrence pour intégrer leurs économies dans l'économie mondiale, la mondialisation représente une grande incertitude pour leurs tentatives de réaliser un progrès social et économique. Étant donné leur accès très limité aux marchés, aux flux financiers et aux technologies, leur croissance économique s'en est trouvée freinée. De plus, dans le processus de prise de décisions économiques au niveau international, où leur participation pourrait les aider à redresser la situation, les pays en développement n'y participent pas. Cette tendance doit être inversée.

Pour donner une impulsion à un nouveau schéma relationnel, nous devons présenter un programme qui tienne compte des préoccupations qui existent de part et d'autre. Il y a, heureusement, une très grande cohésion politique et aucune division idéologique. Le principal élément que nous, pays en développement, devons faire entrer dans l'équation est notre stade de développement et la façon dont nous pouvons participer plus équitablement à l'économie mondiale en fonction de cet élément. Pour gérer les réalités naissantes et les répercussions socioéconomiques de la mondialisation, notre stratégie devrait se concentrer sur des efforts d'interaction entrepris aux niveaux national et international.

Pour s'adapter aux nouvelles forces d'intégration, l'Égypte, comme de nombreux autres pays en développement, a reconnu que ses premières manifestations de croissance doivent se fonder sur son économie et que l'autosuffisance et l'effort national sont impératifs dans le contexte mondial. Une grande variété de mesures de réforme et d'ajustement structurel ont été adoptées, souvent au prix d'un coût social élevé. Outre la recherche de la croissance économique, la priorité est donnée à un développement axé sur la population, à la réduction de la pauvreté et à l'augmentation des emplois productifs.

Dans nos relations futures il faudra porter au crédit des pays en développement le fait qu'ils ont pratiqué de telles politiques. À cette fin, le monde développé doit montrer l'exemple d'une libéralisation véritable en facilitant l'accès au marché dans les secteurs d'exportation qui intéressent les pays en développement et dans les domaines où ceux-ci disposent d'un avantage concurrentiel, comme l'agriculture et les textiles. Les pays en développement doivent être soutenus dans de nouveaux domaines où ils vont être exposés à la concurrence au moyen de l'élargissement du concept d'un système généralisé de préférences. Il est nécessaire de résister aux exigences protectionnistes de ceux qui sont opposés à la concurrence et de préserver pleinement la lettre et l'esprit du multilatéralisme. Autrement dit,

il est nécessaire de prévenir le recours à des mesures compensatrices et antidumping.

Alors que s'étend le phénomène de libéralisation, il est regrettable de devoir continuer d'assister perplexes au fonctionnement d'un appareil protectionniste sans précédent que certains pays ont mis en place pour préserver un unique secteur — l'agriculture — et pour en empêcher l'accès à la concurrence.

Étant donné l'importance qu'ont les flux de capitaux privés pour le développement et l'intégration croissante des pays en développement dans les marchés financiers internationaux, il est nécessaire d'adopter une nouvelle démarche pour la gestion de ce secteur, en particulier après les perturbations qu'ont connues récemment les marchés financiers et de capitaux internationaux, lesquelles ont gravement affecté de nombreux pays d'Asie et d'autres régions du monde. Le système monétaire et financier international a besoin d'être adapté et révisé afin que la confiance placée dans le système soit renforcée. Nous devons, dans un premier temps, entreprendre une étude des causes mondiales sous-jacentes de la crise et de la manière dont nous pouvons au mieux nous préserver de telles crises.

Les pays en développement se heurtent également à des obstacles au niveau de l'acquisition de technologies à un moment où celles-ci sont cruciales pour leur développement et pour leur compétitivité future sur le marché mondial. Ils sont presque exclusivement acheteurs de technologies et le système mondial actuel de propriété intellectuelle avec ses brevets, ses marques de fabrique et ses droits d'auteur donne au monde industrialisé un pouvoir monopolistique sur les marchés. Nous avons besoin de réfléchir aux moyens de faciliter l'accès aux technologies sur une base raisonnable.

Les changements intervenus dans l'importance relative des facteurs de production, qui laissent supposer qu'il convient de passer des produits matériels à forte intensité de main-d'oeuvre aux produits à forte intensité de savoir-faire, ont entraîné une perte d'avantages concurrentiels parmi les pays en développement. Cette reconversion est à l'origine d'une augmentation du chômage, avec toutes les répercussions néfastes qu'elle comporte. Outre l'adoption de politiques spécifiques, il est fondamental de s'attaquer aux questions structurelles liées aux possibilités d'emploi, qui ne peuvent plus être uniquement envisagées du point de vue des réalités nationales.

Les impératifs d'une évolution vers un système capable de faire face équitablement à l'intégration croissante du

monde deviennent plus forts. Un monde dans lequel un quart de la population est prospère et les trois autres quarts sont démunis n'offre guère de base viable à la paix et à la sécurité mondiales. Stimuler la croissance économique dans les pays en développement, avec leur important potentiel de production et de pouvoir d'achat, est certainement dans l'intérêt de l'économie mondiale dans son ensemble.

Notre sécurité collective repose sur les changements d'attitudes auxquels doivent procéder les nations et les peuples quant à la logique des avantages réciproques d'un système économique international équilibré. Nous devrions être prêts à assumer nos responsabilités, chacun selon ses capacités, dans le cadre d'une stratégie mondiale qui mènerait finalement à un jeu intégratif entre tous les pays, avec l'aide énergétique de l'Organisation des Nations Unies.

Enfin, qu'il me soit permis d'exprimer le vif espoir que notre dialogue d'aujourd'hui deviendra véritablement une force multiplicatrice dans la coopération pour le développement.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Leiv Lunde, Secrétaire d'État à la coopération internationale et aux droits de l'homme de la Norvège.

M. Lunde (Norvège) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais tout d'abord souligner combien j'apprécie de pouvoir prendre part à ce débat. La question de la mondialisation et du développement est réellement une question d'actualité dans laquelle le dialogue entre le Nord et le Sud est essentiel pour pouvoir relever nos défis communs.

C'est par conséquent avec un grand intérêt que nous avons pris note de l'accent mis sur cette question lors du récent Sommet du Mouvement des pays non alignés à Durban. Dans leur document final, les chefs d'État et de gouvernement du Mouvement soulignent l'ambiguïté des processus de mondialisation et de libéralisation, notant que, alors qu'on attendait que ces tendances mènent à une multiplication des possibilités dans le domaine économique pour les économies en développement, un grand nombre de pays en développement continuent à être marginalisés et donc incapables de profiter des bénéfices qu'apporte l'économie mondiale.

À mon avis, il est clair qu'à ce jour, seule une petite minorité a été en mesure de tirer profit de la plus grande partie des avantages découlant de la mondialisation, alors que la situation de nombreux autres n'a fait qu'empirer. L'écart entre ceux qui vivent dans la richesse et ceux qui

souffrent des affres de la pauvreté s'accroît, à la fois au sein des pays et entre eux. L'hypothèse selon laquelle la mondialisation est un processus qui profite à tous s'est révélée tout à fait fautive.

À la suite de la crise financière en Asie, nous avons vu le chômage monter en flèche, les niveaux de vie dégringoler et les espoirs d'une vie meilleure réduits à néant — non seulement en Asie, mais dans le monde entier. La crise en Asie illustre clairement le glissement du pouvoir économique des gouvernements nationaux vers les marchés des valeurs et d'autres acteurs, dont la responsabilité à l'égard du bien commun est bien faible ou tout au moins douteuse.

Le peu d'importance accordée aux frontières nationales n'est pas sans poser également des problèmes eu égard aux identités nationales, aux traditions et à la culture. Pour beaucoup, le processus de mondialisation a conduit à une réduction de la diversité culturelle et à un accroissement de l'inégalité économique, et non pas à une augmentation de la diversité culturelle et à une réduction de l'inégalité économique, comme on l'avait espéré.

Nombre des menaces auxquelles nous sommes confrontés ont été véritablement mondialisées. Les crises financières, la dégradation de l'environnement, la propagation des maladies, les conflits violents, et le crime organisé et le terrorisme nous touchent tous, où que nous vivions sur cette planète qui se rétrécit. Pour surmonter ces menaces, certains prescrivent un remède alliant protectionnisme et isolement. Mais est-ce vraiment là une option viable dans un monde où les idées et les transactions financières font le tour du monde en quelques secondes; où l'aide n'est octroyée qu'à ceux qui ont quelque chose à offrir sur le marché mondial et où un grand nombre des problèmes qui se posent sont d'une telle ampleur qu'aucun pays, même les plus puissants, ne peut les affronter seul?

Mon gouvernement ne croit pas que tel est le cas. On ne peut plus revenir au monde d'hier, où le commerce, les voyages et les transactions transfrontalières étaient beaucoup plus limités. Les processus de mondialisation économique, culturelle et technologique ne sauraient être inversés.

Mais le processus de mondialisation peut et doit être géré. Une meilleure gestion des forces de la mondialisation, au niveau à la fois national et international, constitue le seul moyen d'agir si nous voulons maximiser les effets positifs d'un monde intégré, tout en minimisant ses effets négatifs.

Au niveau national, nous devons investir à la fois dans les ressources humaines et l'infrastructure matérielle, et

promouvoir la bonne gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme. Les perspectives du siècle à venir dépendent avant tout de notre volonté et de notre aptitude à procéder aux investissements sociaux à long terme nécessaires, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. La base d'investissement doit être large. Le potentiel créatif de la société n'atteindra sa pleine maturité que lorsque nous serons tous parties prenantes au processus de développement.

Les forces de la mondialisation mettent au défi la souveraineté des États individuels, mais elles ne rendront jamais ces derniers superflus, bien au contraire. Le marché a un rôle important à jouer dans l'allocation aussi efficace que possible des ressources afin d'accroître le volume des fonds disponibles pour répondre aux préoccupations d'ordre social et environnemental. Mais l'affectation de ces ressources ne répond certes pas automatiquement à ces besoins communs, ni aux besoins des groupes les plus vulnérables de la société. Des politiques gouvernementales rigoureuses sont donc préconisées pour veiller à ce que les affectations de ressources répondent aux exigences des citoyens devant lesquels les gouvernements sont responsables.

Sur le plan international, il n'y a pas d'alternative au renforcement du multilatéralisme. Nous devons dès lors améliorer nos procédures de prise de décisions au niveau international. Nous devons créer un ordre mondial fondé sur le droit et le contrat, où la solidarité et la responsabilité sociale ne se limitent pas aux frontières nationales, mais s'étendent au-delà des frontières et continents.

Dotée d'une des économies les plus ouvertes du monde, la Norvège a largement bénéficié du développement d'une économie mondiale. Mais nous avons également pu voir comment des forces externes et anonymes ont contribué à faire disparaître des emplois en une nuit, et à détruire rêves et espoirs. Cette situation a donné lieu à d'importants débats politiques dans mon pays sur la manière de gérer la mondialisation dans l'intérêt général. Mon gouvernement va organiser, dans les mois à venir, des réunions nationales et internationales afin que nous comprenions mieux les diverses composantes et divers problèmes de la mondialisation. Nous devons veiller à ce que la mondialisation serve nos intérêts et que nous n'en devenions pas les esclaves.

Un des aspects les plus dangereux de la mondialisation est celui que représente la marginalisation accrue des pays les moins développés. Un grand nombre de pays les plus pauvres du monde ne sont guère à même de profiter de l'économie mondiale. Ces pays enregistrent un taux d'investissement étranger minimal et n'ont pas de secteur privé

dynamique qui puisse leur servir de base pour l'emploi et la croissance. Qui plus est, ils sont souvent privés des bénéfices que procure une hausse des revenus issus de l'exportation en raison du lourd fardeau de la dette et du fait que les pays occidentaux leur ferment leurs marchés.

Bien que la responsabilité principale du développement incombe aux dirigeants de chaque pays, qui doivent assurer une stabilité politique et des politiques macroéconomiques saines, la communauté internationale a le devoir de les aider. Nous ne pouvons nous permettre de rester les bras croisés alors que les plus faibles parmi nous sont laissés pour compte.

Il est regrettable que les pays industrialisés s'éloignent de plus en plus de l'objectif de 0,7 % du produit national brut à consacrer aux fins du développement dont a convenu l'Organisation des Nations Unies. La Norvège prend la direction opposée et nous avons l'intention d'accroître à nouveau notre aide publique au développement, qui se situe déjà bien au-delà de l'objectif fixé par l'ONU.

Nous pensons que les plans d'allègement de la dette internationale doivent être améliorés, comme l'ont souligné beaucoup d'autres orateurs aujourd'hui, et nous participons à cet effort avec un nouveau plan national d'allègement de la dette destiné à mieux aider les pays pauvres très endettés. Nous sommes également sur le point d'en terminer avec la mise au point d'une stratégie destinée au développement du secteur privé des pays en développement. Mais, surtout, nous nous efforçons activement de combattre la lassitude généralisée et croissante des donateurs et de rendre les organisations multilatérales plus sensibles aux besoins et aspirations du monde en développement.

Lors du Sommet du Mouvement des pays non alignés qui s'est tenu à Durban, les chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé qu'il n'y a pas d'alternative à un dialogue constructif entre les pays développés et les pays en développement si nous voulons tirer profit des avantages de la mondialisation tout en relevant de façon efficace ses défis. L'Organisation des Nations Unies est une instance importante pour traiter des problèmes de la mondialisation. Elle nous appartient à tous. Elle est unique et indispensable. Elle est le dépositaire de notre espoir d'un avenir meilleur. Appuyons-la, rendons-la plus efficace et plaçons-la au cœur de nos efforts afin que tous puissions tirer pleinement avantage des processus de la mondialisation, et tout particulièrement ceux qui en ont le plus besoin.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à Mme Huguette Labelle, Présidente de l'Agence canadienne de développement international.

Mme Labelle (Canada) (*interprétation de l'anglais*) : C'est avec grand plaisir que je me retrouve parmi vous aujourd'hui pour représenter mon pays, le Canada. Je pense que cette rencontre, qui arrive à point nommé, nous donnera à tous la chance de mieux saisir ce qu'est la mondialisation, ce phénomène dont l'influence ne cesse de grandir. Je me réjouis à l'idée de participer à des discussions qui seront, j'en suis sûre, franches et constructives, et porteront sur la façon dont la mondialisation réorganise toute la communauté internationale.

Il ne fait aucun doute que la mondialisation représente le plus important phénomène socioéconomique de l'actuelle génération. Jour après jour, le commerce, les technologies et l'ère de l'information transcendent les frontières, faisant de notre planète une énorme métropole où chacun est lié aux autres par l'Internet, le fax et beaucoup d'autres moyens de communication. L'impact a été profond. De nombreux orateurs ce matin ont pu en donner une image très vivante. La mondialisation a marqué toutes les facettes de notre vie : l'économie, le transport, le gouvernement, les médias et la culture, de même que les liens amicaux et la vie familiale.

Nous savons également que le pouvoir sur le plan mondial est plus étendu qu'il ne l'était par le passé. Cette mondialisation se reflète dans l'étendue du consummateurisme et dans l'homogénéisation accrue de certains aspects de notre vie. Néanmoins, nous avons constaté que cette conformité — en dépit de l'immense richesse qu'engendre la mondialisation — comportait de profondes contradictions.

Il est vrai qu'un certain nombre de pays ont grandement tiré profit de la mondialisation. Il est également vrai que beaucoup d'autres ont été laissés pour compte. Le monde devient plus petit, certes, mais il n'est pas nécessairement plus équitable, ou plus sûr économiquement et socialement parlant. Nous avons pu le constater, notamment au cours des derniers mois de l'an dernier et cette année encore.

En outre, il ressort à l'évidence de ces événements que même ceux qui en ont bénéficié ont également été la proie des conséquences néfastes d'une mondialisation très rapide et qu'ils ont eu à payer un lourd tribut. Nous espérons que, dans la mesure où ces pays ont redoublé d'efforts acharnés au cours des dernières décennies, ils ne seront pas frappés

par une récession trop grave ou un recul qui ne puisse être inversé très rapidement.

Alors que nous sommes confrontés à ces contradictions, nous devons nous rappeler que la mondialisation est source d'un autre changement profond, à savoir, le décalage entre le pouvoir et le bien-fondé de l'État-nation et son aptitude manifestement réduite à apporter des changements et à orienter le cours de la destinée humaine. Il faut donc donner davantage de place dans notre monde, où s'effectuent toutes ces innombrables transactions, à des modes différents de relations, de coopération et d'appui.

Nous avons entendu dire ce matin qu'il importe de réduire au minimum l'impact négatif de la mondialisation et de multiplier autant qu'il se peut ses bénéfices pour tous. Un grand nombre de questions particulièrement importantes ont été soulevées et seront, je le sais, examinées pendant les deux prochains jours. Je voudrais également aborder quelques points qui, à mon avis, sont étroitement liés à plusieurs de ceux qui ont déjà été évoqués.

Premièrement, nous entendons de plus en plus souvent dire que nous avons besoin de nous protéger contre l'instabilité des marchés financiers en renforçant notamment notre coopération pour intervenir rapidement face aux crises dès qu'elles éclatent et également en améliorant les mécanismes de contrôle existants. C'est dans cet esprit que le Ministre des finances du Canada, Paul Martin, a suggéré, lors des réunions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) tenues au printemps, que nous envisagions tous ensemble d'établir un mécanisme de révision par des pairs, en collaboration étroite avec la Banque mondiale et le FMI, en vue de renforcer la surveillance des secteurs financiers de tous nos pays. Un groupe de travail du Groupe des 22 se réunira la semaine prochaine et fera rapport à la Banque mondiale et au FMI lors de la réunion qui se tiendra au début du mois d'octobre.

Le deuxième thème fort de ces débats est le fait qu'il est nécessaire de continuer à nous attaquer avec une vigueur redoublée au triple problème de la pauvreté, de la dégradation de l'environnement et de la croissance démographique. Et, à cet égard, nous devons saisir toutes les occasions qui s'offrent, y compris cette réunion et la présente session de l'Assemblée générale, pour renouveler notre détermination à réaliser les objectifs découlant des sommets de l'ONU des années passées, l'objectif principal étant bien sûr la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de la vie pour tous grâce à la mise en place de l'infrastructure sociale et concrète dont ont besoin tous les pays.

Un troisième aspect de cette question a été mentionné, à savoir, le fait que les pays en développement eux-mêmes ont déployé des efforts considérables pour créer un environnement favorable à l'investissement dans leurs pays. Nous savons que le courant des investissements a été inégal et qu'il a été marqué par l'instabilité. Néanmoins, nombre de pays, sinon tous, se sont efforcés à divers niveaux de créer ce climat propice et de renforcer l'application de la primauté du droit. Le Canada continuera d'appuyer les pays dans ces efforts et nous espérons pouvoir également renforcer notre appui dans ce secteur.

Quatrièmement, la question de la dette continue de se poser pour un grand nombre de pays très pauvres. En 1989, le Canada a annulé la dette des pays les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne et de certains des pays les plus pauvres de l'Amérique latine. Nous estimons donc que nous sommes bien placés pour promouvoir la mise en oeuvre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, et nous demeurons convaincus qu'ensemble nous pourrions continuer d'améliorer ce mécanisme afin de pouvoir traiter des nombreuses questions qui ont été soulevées par les populations, qu'il s'agisse de la rapidité de son application ou d'autres aspects.

Pour ce qui est du problème de la dette, je crois que nous devons nous attacher à trouver des ressources autres que celles qui proviennent du secteur public, même si je pense que celui-ci joue un rôle important, dans le cadre des efforts faits pour améliorer l'infrastructure des pays, afin de ne pas créer au cours de la prochaine décennie une nouvelle série de dettes qui reviendraient nous hanter. J'envisage donc avec optimisme un financement conjugué du secteur public et du secteur privé, à la fois bilatéral et multilatéral, mais je voudrais ajouter une note de prudence quant à la façon dont cela sera mis en oeuvre.

Je pense qu'un aspect très clair s'est dégagé au cours des quelques dernières années, à savoir, combien il est important pour tous les pays de travailler en coopération étroite et pour les pays en développement d'être au centre de leur développement. Nous devons donc continuer de garder ces faits à l'esprit et trouver de nouvelles approches pour oeuvrer de concert en respectant pleinement ce concept très important.

L'avenir est peut-être difficile à prévoir, mais il n'est pas prédéterminé. Nous espérons que le prochain millénaire sera une époque d'humanisme dans laquelle l'ONU jouera un rôle de premier plan en façonnant cet avenir.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Carlos Dotres Martínez, Ministre de la santé de Cuba.

M. Dotres Martínez (Cuba) (*interprétation de l'espagnol*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection récente à la présidence de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale et vous souhaiter plein succès dans votre travail. Je voudrais également m'associer à la déclaration qu'a prononcée le Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie, M. Ali Alatas, qui préside le Groupe des 77 et la Chine.

Chacun sait que la mondialisation est un fait objectif. Chacun sait également que, comme le Mouvement des pays non alignés l'a souligné il y a quelques jours à sa Conférence au sommet, ce processus dans lequel le monde est aujourd'hui engagé peut offrir des possibilités mais qu'il a surtout des répercussions économiques et sociales négatives venant s'ajouter aux difficultés de la vie quotidienne dans les pays du Sud.

La Déclaration de Durban pour le nouveau millénaire a défini clairement que nous devons nous méfier des formes de mondialisation qui imposent des solutions en occultant les facteurs historiques, culturels et psychologiques propres aux économies nationales et locales. Elle a en outre averti que la mondialisation ne saurait faire table rase de tous ces facteurs, qu'elle ne saurait conduire à l'uniformité et que ses effets doivent être canalisés, pas seulement en faveur des pays grands et puissants mais également en faveur des représentants de l'ensemble de l'humanité.

Certains allèguent, et l'on ne peut le nier, que le processus de la mondialisation a engendré la prospérité dans certains secteurs et favorisé un certain niveau de richesses, en permettant simultanément le renforcement des économies de quelques pays distincts. Toutefois, on ne saurait nier que ce même processus, en rendant l'économie de tous les États et de toutes les régions plus interdépendante, a exacerbé les effets de certaines crises régionales, et même les économies les plus prospères s'en trouvent maintenant menacées.

La mondialisation de l'information et la diffusion des connaissances constituent des contributions positives, mais elles ne sont pas sans représenter un danger et un défi, car elles imposent des normes uniques qui prétendent rendre le comportement de nations entières conforme à certaines idéologies et modèles bien déterminés que les économies puissantes considèrent comme des exemples à suivre.

Mais l'élément le plus dangereux des processus actuels de mondialisation réside dans leur sélectivité. Ils apportent leur aide à certaines économies, mais une grande partie du monde continue de croupir dans la misère la plus abjecte et ne bénéficie que très peu ou pas du tout de l'augmentation des échanges et des marchés florissants dont parlent si abondamment ceux qui font l'apologie du néolibéralisme.

Un exemple typique en est celui de l'Afrique, dont de nombreux pays sont en marge des courants de croissance dont bénéficient d'autres régions. Cette Afrique qui n'attire pas l'intérêt de tous les pays si ce n'est lorsqu'elle reçoit une aide dite humanitaire lorsqu'elle est en proie à des guerres fratricides, de grandes famines ou des sécheresses cycliques.

Mais ce n'est pas seulement en Afrique que cela se produit. Voyons un peu ce qu'il en est dans d'autres régions du tiers monde où apparemment de nombreuses sociétés ont progressé du point de vue statistique : les taux de croissance économique y sont élevés, ce qui n'empêche pas que de vastes couches de la population y vivent quotidiennement bien en deçà du seuil de la pauvreté.

Aujourd'hui nous percevons quotidiennement un sentiment croissant d'incertitude et de frustration devant l'impuissance des êtres humains à contrôler leur propre vie et l'environnement dans lequel ils sont contraints de vivre. La disparité Nord-Sud dans le domaine du développement révèle des différences frappantes dans les années 90, et ce, toujours au détriment du Sud. Par exemple, l'espérance de vie à la naissance a baissé de 11,7 ans, la consommation de calories a baissé de 25 %, le taux de mortalité infantile est monté à 61 pour 1 000 naissances vivantes; 32 % en moins de la population a accès à l'eau potable, et on compte pour 1 000 habitants 72 scientifiques et techniciens en moins.

Dans le *Rapport sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement de 1997, on trouve les données suivantes : 507 millions de personnes ne vivront pas au-delà de 40 ans; 800 millions de personnes n'ont pas accès à des services de santé; et 17 millions des habitants du monde en développement meurent chaque année de maladies contagieuses et parasitaires curables telles que la diarrhée, le paludisme et la tuberculose. Sur les 23 millions de personnes dans le monde atteintes du sida, plus de 90 % vivent dans des pays en développement. En Afrique subsaharienne, 65 millions d'hectares de terres fertiles ont été transformés en déserts au cours des 50 dernières années.

À cause de la course aux armements, la paix et la stabilité mondiales sont également devenues des questions qui nous concernent tous, et les dépenses militaires monstrueuses continuent d'être des crimes d'omission qui portent préjudice au développement et à la santé de l'homme. Par exemple, avec ce qu'il en coûte de construire un porte-avions nucléaire, on pourrait acheter de 3 500 à 4 000 appareils de diagnostic à résonance magnétique nucléaire ou 20 000 bombes de cobalt pour le traitement du cancer. À de nombreux égards, le monde traverse l'ère actuelle de mondialisation sans but précis et sans bien connaître le terrain.

Un autre facteur important pour les pays en développement est celui que constituent des guerres non déclarées que maintient un ordre économique et politique injuste capable de déstabiliser et de ruiner un pays. On voit un exemple évident de ce type de conflit dans le blocus que les États-Unis imposent à Cuba depuis près de 40 ans déjà. Il suffit de rappeler les milliards de dollars que ce blocus a coûtés à l'économie cubaine.

Enfin, face à de telles réalités il ne nous reste que deux options si nous voulons affronter ces questions au cours du troisième millénaire : soit nous continuons d'adopter une éthique bestiale qui nous mènerait inexorablement à un suicide collectif, soit nous adoptons une éthique humaine qui seule nous permettra de sauver notre civilisation.

C'est la raison pour laquelle le Président de Cuba, Fidel Castro, a affirmé au cours de la conférence magistrale qu'il a récemment donnée à l'Université autonome de Saint-Domingue :

«Il n'y aura point de salut pour le monde s'il poursuit dans la voie où il est engagé. À mon avis, l'espèce humaine n'aurait pas la moindre chance de survie; la mondialisation et le nouvel ordre qui est en train de s'établir n'auront pas non plus de chance de survie, parce que les masses perdront patience, parce que les peuples perdront patience, parce que le genre humain perdra patience.»

Il a terminé son discours en annonçant qu'en janvier prochain d'éminents économistes originaires d'Amérique latine et d'autres régions du monde organiseront à La Havane une réunion importante sur le thème de la mondialisation et du néolibéralisme. Lors de cette réunion, tout comme l'a dit notre Président, nous parviendrons à la conclusion qu'il ne s'agit pas de lutter contre le phénomène inexorable que constitue la mondialisation; il s'agit de lutter, de collaborer, de faire preuve de réflexion et d'agir en faveur d'une mondialisation humaine et juste.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas.

M. Ramaker (Pays-Bas) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, la semaine prochaine le Ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Jozias van Aartsen, aura l'occasion de vous féliciter au nom du Gouvernement néerlandais de votre accession à ces hautes fonctions.

Aujourd'hui je souhaite vous faire part de quelques réflexions du nouveau Ministre néerlandais de la coopération au développement, Mme Eveline Herfkens. Mme Eveline Herfkens se réjouissait à la perspective de cette réunion, et elle regrette sincèrement de n'avoir pu se joindre à nous aujourd'hui. En ce moment même, le Parlement néerlandais débat de ses politiques pour l'année à venir et sa présence à La Haye est indispensable. Mme Herfkens, cependant, sera des nôtres au cours du prochain débat général de la Deuxième Commission.

Néanmoins, elle souhaitait contribuer au débat d'aujourd'hui d'une façon personnelle et elle fait part de ses opinions sur la question dans la déclaration suivante dont, avec votre permission, Monsieur le Président, je vais donner lecture pour qu'il en soit pris acte dans les comptes rendus de cette réunion.

«J'aimerais faire à l'Assemblée générale deux remarques. Tout d'abord, je souhaite lancer un appel vibrant en faveur du multilatéralisme. Pour de nombreux pays, au cours de nombreuses décennies, le multilatéralisme a été un acte de foi, un objectif de politique indépendant en soi. Aujourd'hui, la coopération multilatérale est soumise à des contraintes. Au lieu d'être un objectif politique en soi, elle est devenue un instrument politique parmi beaucoup d'autres, un instrument qui peut être utilisé lorsqu'il y va de l'intérêt national. Les pays préfèrent que la coopération soit ponctuelle et qu'elle soit mise en oeuvre dans la mesure où elle est adaptée à leurs besoins. Les organisations internationales sont jugées en fonction des avantages qu'elles peuvent offrir ou des services qu'elles peuvent fournir. J'assimile cette attitude à une "mentalité de consommateur" à l'égard de la coopération multilatérale.»

Pour le peuple que je représente, ce genre de cynisme ne passe pas très bien. En vertu de leur situation géographique, les Pays-Bas ont toujours été un pays de marins et de commerçants. Outre que nous sommes devenus le huitième plus grand pays commerçant du monde, nous sommes devenus un peuple

tourné vers l'extérieur ayant une orientation internationale. Nous sommes fermement attachés au multilatéralisme. Nous sommes probablement l'un des rares pays dont la Constitution confère une place particulière aux organisations internationales.

Mais pour nous, ce n'est pas purement une question de principe. Nous sommes également pragmatiques. Nous sommes favorables au multilatéralisme également pour des raisons de nécessité. Dans un monde en cours de mondialisation, les peuples sont confrontés à des problèmes qu'ils ne peuvent régler seuls, pas même ceux des pays les plus puissants. Aux Pays-Bas, nous cherchons à promouvoir les institutions d'une coopération mondiale, le système des Nations Unies se situant au coeur de ce dispositif. L'ONU et ses institutions spécialisées, de même que les institutions de Bretton Woods et plus récemment l'Organisation mondiale du commerce, se sont révélées être un cadre viable pour faciliter la coopération. Ensemble, ces institutions recouvrent toute la gamme des activités humaines.

Mais ces institutions ne sont pas suffisamment bonnes en elles-mêmes. Nous devons les améliorer et faire en sorte qu'elles fonctionnent mieux. Les Nations Unies doivent sans cesse s'adapter à un monde qui, lui-même, est en changement constant. Les institutions ne devraient plus penser en fonction de leur propre territoire et être mues par l'envie des donateurs. La Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour ne citer que quelques-uns des principaux intervenants, devraient mettre leurs forces en commun sans aucune réserve. J'en appelle à une utilisation des avantages comparatifs de chaque organisation en vue d'établir des politiques cohérentes. J'en appelle également à un suivi systématique des sommets des Nations Unies et à une meilleure coordination dans les pays parmi les parties prenantes dans les capitales, et j'en appelle enfin à une augmentation des ressources.

Ceci m'amène à mon deuxième commentaire qui concerne la coopération multilatérale pour le développement. En fait, le programme de développement se situe au coeur même des Nations Unies. Mais en dépit des intentions déclarées, l'aide publique au développement se maintient à peine à un taux de 0,21 % du produit national brut. Seuls quelques pays bailleurs de fonds, dont le mien, dépassent 0,7 %. Contrairement aux promesses faites, les contributions aux fonds et

programmes des Nations Unies font apparaître une baisse progressive au cours des dernières années.

Nous, États Membres, et en particulier ceux d'entre nous qui sommes prospères, devons insuffler une vie nouvelle à la coopération multilatérale. Les financements doivent être assurés et rendus prévisibles. La charge des bailleurs de fonds doit être également assumée par d'autres pays, des pays récemment industrialisés et des États qui tirent des recettes massives du pétrole. La capacité de donner doit être le principe directeur. Nous, aux Pays-Bas, entendons élargir notre aide multilatérale dans les années à venir.

Mais l'aide multilatérale au développement n'est pas simplement une question d'argent; c'est aussi une question de potentiel. Depuis cinq ans environ, les pays en développement dans leur ensemble ont consacré davantage de ressources financières au remboursement de leur dette et au paiement des intérêts qu'ils n'en ont reçu collectivement sous la forme d'une aide bilatérale. Ce sont des chiffres éloquentes. Toutes les institutions internationales réunies, si elles se mobilisaient véritablement de façon concertée, pourraient avoir une plus grande incidence sur le bien-être géné-

ral des bénéficiaires que les programmes nationaux d'assistance des différents pays bailleurs de fonds pris séparément.

Mais ce n'est pas suffisant. Il existe au moins deux grandes tâches qui sont les corollaires de l'aide multilatérale : tout d'abord ceux d'entre nous qui sont en mesure de le faire doivent veiller à ce que tous les pays en développement, et en particulier les plus pauvres, participent au processus d'intégration mondiale sur un pied d'égalité. Ce faisant, nous devons inciter les Nations Unies, les institutions financières internationales et l'Organisation mondiale du commerce à oeuvrer à la concrétisation de ces objectifs.

Deuxièmement, notre développement doit être durable — non pas durable uniquement sur le plan de l'écologie, tendance qui semble être à la mode, mais durable au sens le plus large. Il s'agit d'un développement qui englobe les besoins fondamentaux de la personne humaine, respecte les droits de l'homme, développe les capacités humaines, qui soit socialement responsable et n'hypothèque pas les choix des générations futures. C'est beaucoup demander à la coopération multilatérale pour le développement mais, après tout, nul n'a dit que ce serait là une tâche facile. Si nous pouvons y parvenir à long terme, la coopération multilatérale doit nous mettre en mesure de combler l'écart entre ceux qui ne cessent de s'enrichir et ceux qui sont éternellement pauvres. Et c'est cela qui se situe véritablement au coeur de ce dialogue de haut niveau.»

La séance est levée à 13 h 5.